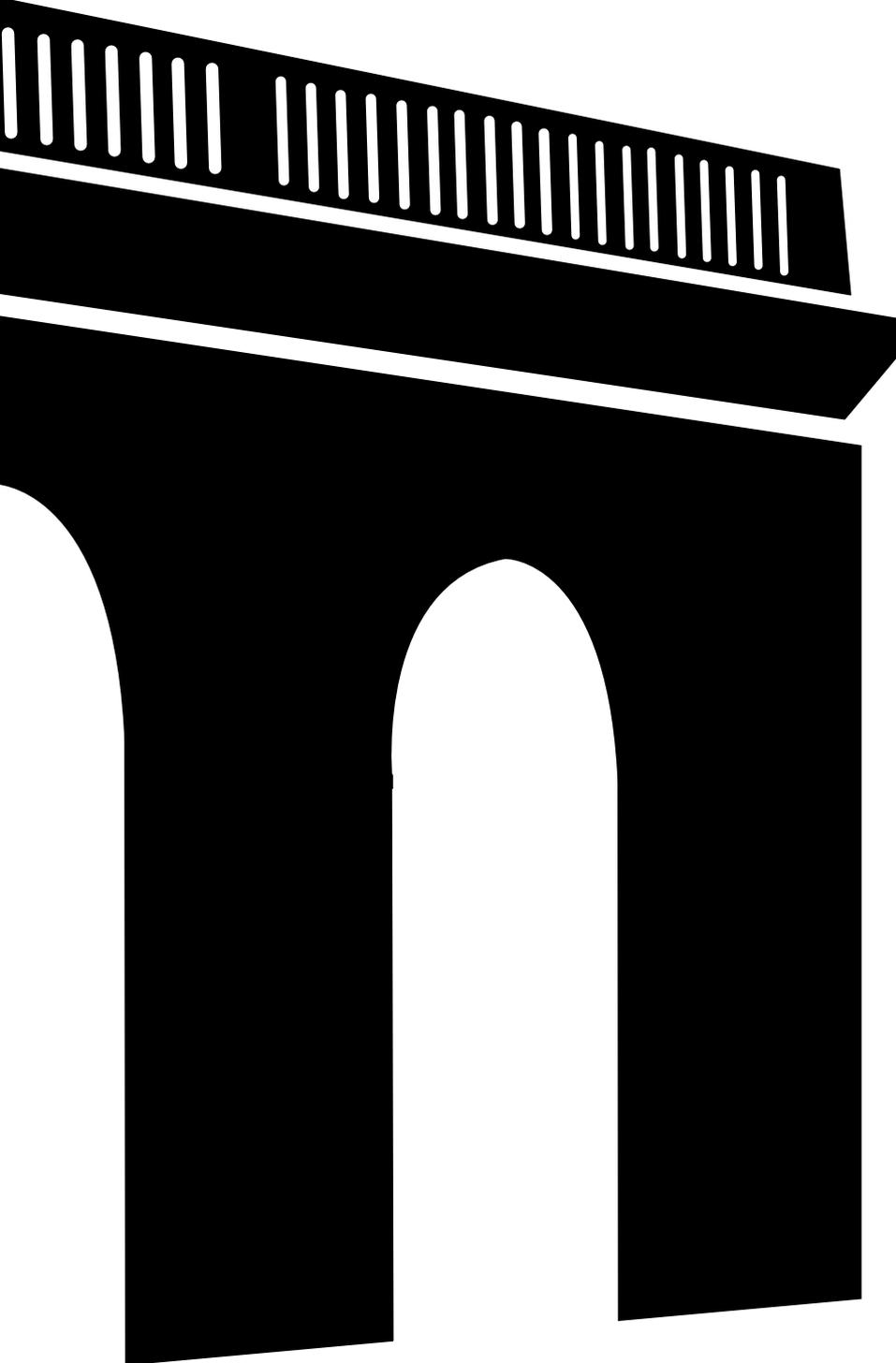


Envoyé en préfecture le 11/07/2023

Reçu en préfecture le 11/07/2023

Publié le 11/07/2023

ID : 081-200040905-20230706-06072023_6-DE



LE MUSÉE DU VERRE SE RÉINVENTE !

PROJET SCIENTIFIQUE ET CULTUREL
2023-2028

Le Musée du Verre est un établissement de la Communauté de communes
Carmausin-Ségala



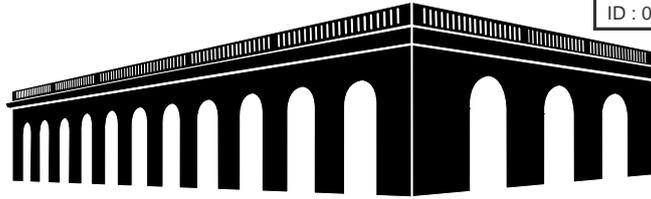
Envoyé en préfecture le 11/07/2023

Reçu en préfecture le 11/07/2023

Publié le 11/07/2023



ID : 081-200040905-20230706-06072023_6-DE

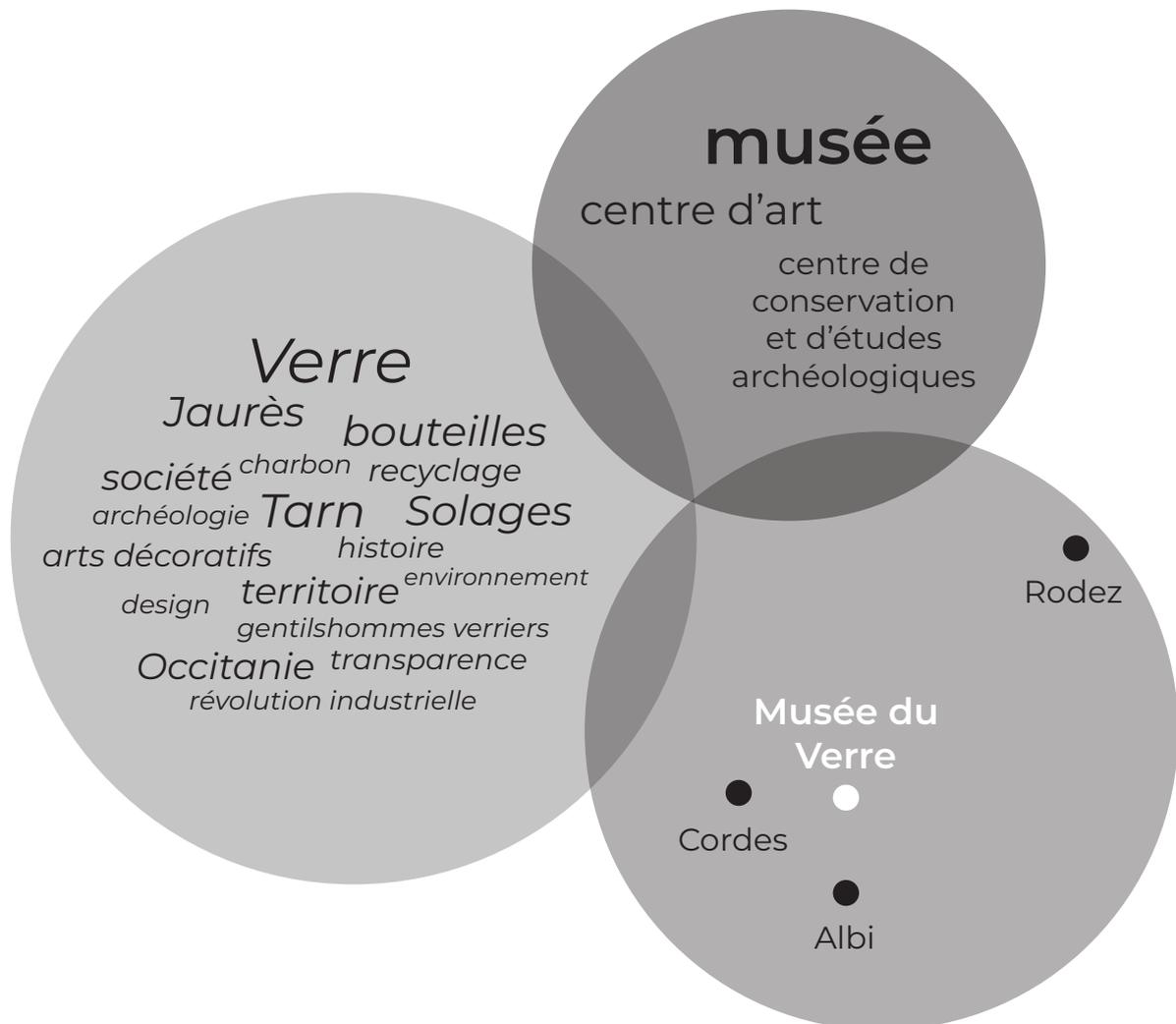


une ancienne verrerie royale
du XVIII^e siècle
transformée en orangerie

2 833
objets

1 000 m²

une collection entre
histoire et création



Envoyé en préfecture le 11/07/2023

Reçu en préfecture le 11/07/2023

Publié le 11/07/2023



ID : 081-200040905-20230706-06072023_6-DE

SOMMAIRE

Avant-propos p 7

01 ÉTAT DES LIEUX : BILAN DE L'EXISTANT p 8

01.1 Le contexte territorial p 8

01.1.1 L'implantation du site sur le territoire et la région p 8

01.1.2 Le contexte urbain et rural du territoire p 9

01.2 Le patrimoine bâti p 10

01.2.1 Le Domaine de la Verrerie : un patrimoine unique ? p 10

01.2.2 État actuel et intérêt du patrimoine bâti p 12

01.3 Les collections mobilières p 13

01.3.1 Les collections de la 3CS p 13

01.3.2 Les collections en dépôt p 17

01.3.3 Conservation : état sanitaire et gestion des collections p 18

01.4 Visiter le musée jusqu'à sa fermeture p 20

01.4.1 Déséquilibre des parcours p 20

01.4.2 Les contraintes liées à la visite p 21

01.4.3 Une politique d'expositions temporaires dynamique p 22

01.5 Le Centre d'art p 23

01.5.1 L'atelier verrier p 23

01.5.2 Prix de la jeune création du verre français p 25

01.5.3 La Biennale des Verriers : 1er salon du verre contemporain en France p 26

01.6 Les publics p 27

01.6.1 L'évolution de la fréquentation 2010-2018 p 27

01.6.2 Analyse des publics p 27

01.6.3 Une offre de médiation sommaire p 29

01.7 Les moyens de fonctionnement p 30

01.7.1 Les ressources humaines jusqu'à la fermeture du musée p 30

01.7.2 Les ressources humaines depuis la fermeture p 31

01.7.3 Les ressources financières p 31

Synthèse & conclusion p 32

02 LE PROJET SCIENTIFIQUE p 34

02.1 Un concept clair : un musée dans une ancienne Verrerie Royale p 34

02.1.1 Un musée de site p 34

02.1.2 Un musée de territoire p 35

02.1.3 Un musée mêlant histoire et art contemporain p 35

02.1.4 Un musée de société p 35

02.1.5 Un musée vivant et dynamique p 35

02.2 Un nouveau parcours muséographique pour un musée vivant et ancré dans son temps p 36

02.2.1 Un parcours structuré en 6 sections p 36

02.2.2 Les principes de la muséographie p 40

02.2.3 Schéma fonctionnel p 42

02.2.4 Un parcours qui se prolonge au-delà des murs du musée p 43

02.3 La politique des collections p 44

02.3.1 L'enrichissement des collections p 44

02.3.2 Inventaire et numérisation p 45

02.3.3 La conservation des collections p 46

02.3.4 Le chantier des collections p 48

02.3.5 Étude et documentation des collections p 48

03 LE PROJET CULTUREL p 51

03.1 Une politique des publics p 51

03.1.1 Cibler les publics p 51

03.1.2 Une déclinaison d'offres thématiques p 52

03.2 Une offre culturelle diversifiée p 54

03.2.1 Les expositions temporaires p 54

03.2.2 Les événements p 55

03.3 La promotion du musée p 56

03.3.1 Un musée de caractère p 56

03.3.2 Un nouveau nom pour le musée p 56

03.3.3 Les outils de communication p 57

04 LE FUTUR ÉQUIPEMENT ET SES MOYENS p 59

04.1 Le fonctionnement du musée p 60

04.1.1 Horaires d'ouverture et politique tarifaire p 60

04.1.2 Une boutique éthique p 61

04.1.3 Une organisation transversale des missions p 61

04.1.4 Estimation des besoins humains p 62

04.1.5 Fréquentation et budget sur cinq exercices p 62

Liste des annexes p 66



MUSEE
du VERRE



AVANT-PROPOS

Envoyé en préfecture le 11/07/2023

Reçu en préfecture le 11/07/2023

Publié le 11/07/2023

ID : 081-200040905-20230706-06072023_6-DE



Le musée est situé au Domaine de la Verrerie, sur la commune de Blaye-les-Mines, un site patrimonial qui, dès sa création au XVIII^e siècle, abrite une Verrerie Royale au charbon de terre bâtie par la famille de Solages au cœur d'un site d'exploitation minière ouvrant la voie à des industries qui façonnent durablement le territoire et permettent son développement.

Le musée du verre a été créé au début des années 1980 à l'initiative d'une association, le CEPACIM¹. Il est géré depuis 2005 par la Communauté de communes Carmausin-Ségala, propriétaire des bâtiments et des collections. En plus de 30 ans d'existence, il a connu diverses évolutions, tant au niveau du contenu de ses collections, que de son propos, de ses aménagements, et de son nom. Chaque étape a été marquée par une volonté, associative et politique, d'œuvrer à la préservation d'un patrimoine précieux pour le territoire, singulier à bien des égards.

Le musée du verre a accueilli des milliers de visiteurs pendant les six mois de son ouverture annuelle. Plébiscité par les habitants du territoire, il reste un objet de fierté locale. Devenu un élément incontournable du maillage culturel tarnais, il a attiré des visiteurs de tous horizons et s'est fait connaître bien au-delà des frontières régionales, s'affirmant dans plusieurs domaines, de la valorisation du patrimoine au soutien à la création et aux métiers d'art du verre, en passant par la conservation de mobilier archéologique. Le Musée/Centre d'art/CCE est devenu un lieu aux multiples facettes, aux missions plurielles :

- Les collections du musée ont été conservées, inventoriées et enrichies. Les agents en poste ont été professionnalisés. En 2014, l'État et la Communauté de communes ont acté la création d'un Centre de Conservation et d'Études archéologiques (CCE) adossé au musée, dont la vocation est de conserver et de valoriser le patrimoine verrier régional et les collections archéologiques locales.

- Des expositions temporaires de grande qualité dédiées à la création contemporaine et au patrimoine régional ont été organisées.

- En 2001, un atelier verrier a été créé dans l'ancienne chapelle du domaine grâce à l'implication de bénévoles et de verriers dans le but d'organiser des résidences de création et de partager avec le public le savoir-faire des souffleurs de verre. Depuis, malgré des infrastructures rudimentaires et non-conformes aux règles de sécurité et d'accueil du public, cet outil a permis l'accueil de verriers et de plasticiens qui ont créé des œuvres originales.

- En 2003, la biennale des verriers a été lancée, salon de vente et de découverte de toutes les techniques artisanales du verre. Cette manifestation est devenue la première du genre en France, en raison de sa fréquentation et de sa réalité économique.

Porté à bout de bras par une équipe restreinte dans des bâtiments ne répondant plus aux normes de sécurité et d'accessibilité d'un établissement accueillant du public, et n'offrant pas les conditions nécessaires à la conservation d'une collection patrimoniale, le musée a fermé ses portes au public en 2019. La Communauté de communes Carmausin-Ségala souhaite à présent pouvoir offrir en partage aux visiteurs un établissement culturel cohérent et de qualité, construit à partir de ses collections et de son patrimoine bâti, dans les meilleures conditions de valorisation, d'accessibilité et de sécurité.

Le projet scientifique et culturel que nous présentons ici propose de repenser le musée du verre à partir d'un nouveau parcours muséographique alliant patrimoine et réflexion contemporaine fondé sur :

- la mise en valeur des collections, témoins de l'histoire singulière de tout un territoire, dans un patrimoine bâti qui constitue un lieu de mémoire unique en France

- le matériau verre toujours repensé par l'humain, au cœur des réflexions du monde actuel.

Le musée du verre réinventé sera un lieu de découverte et de plaisir, un lieu vivant et ancré dans son temps, un outil doté des moyens humains et matériels garantissant son bon fonctionnement.

¹. Centre Éclaté de Promotion des Activités Culturelles, Industrielles et Minières du Carmausin



01 ÉTAT DES LIEUX : BILAN DE L'EXISTANT

01.1 LE CONTEXTE TERRITORIAL

01.1.1 L'IMPLANTATION DU SITE SUR LE TERRITOIRE ET LA RÉGION

Situé au nord du département du Tarn, le territoire de la Communauté de communes Carmausin-Ségala² est à forte dominante rurale. Il est doté d'un pôle urbain connu pour son ancienne activité minière et d'un tissu structurant composé de villages secondaires. Animant un bassin de vie relativement autonome, il entretient des relations étroites et une complémentarité avec les territoires voisins, notamment l'Albigeois et le sud Aveyron.

Le Domaine de la Verrerie³ s'étend sur une superficie de 17 hectares (commune de Blayelles-Mines). Il se situe de façon centrale à proximité de grands sites patrimoniaux⁴ :

- Albi, dont la cité épiscopale est inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco
- Cordes-sur-ciel, classé Grand site de la région, accueille 1 million de touristes par an.
- Rodez, classé grand site régional, et son Musée Soulages qui a accueilli 1 million de visiteurs en 7 ans.
- Toulouse, métropole de la grande région Occitanie, se situe à un petit peu plus d'une heure de Carmaux.

Le périmètre de 150 km entre Toulouse et Rodez est animé par une forte dynamique culturelle qui joue un rôle majeur dans le développement touristique et économique de la région. Des institutions muséales internationalement reconnues dans les champs des beaux arts et de l'art contemporain jalonnent cet axe : citons, entre autres, le Musée des Abattoirs et le Musée des Augustins à Toulouse, le Musée Toulouse-Lautrec à Albi, le Musée Soulages à Rodez. Ces grands établissements sont les figures de proue d'un maillage de musées régionaux dense et tirent parti des flux de touristes attirés par un contexte patrimonial particulièrement riche.



Situation géographique de la Communauté de Communes Carmausin-Ségala en France, en Occitanie et dans le Tarn et grands axes.

Le département du Tarn présente la particularité d'offrir un panel de musées relatifs au patrimoine industriel et technique et aux arts décoratifs, champs dans lesquels le Musée du Verre de Carmaux s'inscrit. Les musées départementaux de la Mine à Cagnac, du Textile à Labastide-Rouairoux, ainsi que le musée Dom Robert à Sorèze qui aborde la tapisserie, le Musée du Verre de Sorèze, la maison des métiers du cuir à Graulhet, le Musée du Saut du Tarn dans une ancienne usine sidérurgique à Saint-Juéry sont autant de sites qui entrent en résonance avec le passé industriel et technique du Tarn.

2. Le siège de la CCS est situé 2 rue du Gaz 81400 Carmaux. Cette Communauté de Communes est présidée depuis 2014 par Monsieur Didier SOMEN.

3. Cf. Annexe 1

4. Cf. Annexe 1

Le musée du verre est un établissement géré par la Communauté de Communes Carmausin-Ségala (3CS).

Celle-ci est issue de la fusion, en 2014, de deux communautés de communes :

- l'une urbaine, la Communauté de Communes du Carmausin (dite 3C) regroupant les communes de Carmaux, Blaye-les-Mines et Saint-Benoît-de-Carmaux
- l'autre rurale, la Communauté de Communes du Ségala Carmausin (CCSC) formant une couronne d'une trentaine de petites communes rurales avec en son centre l'enclave de la 3C.

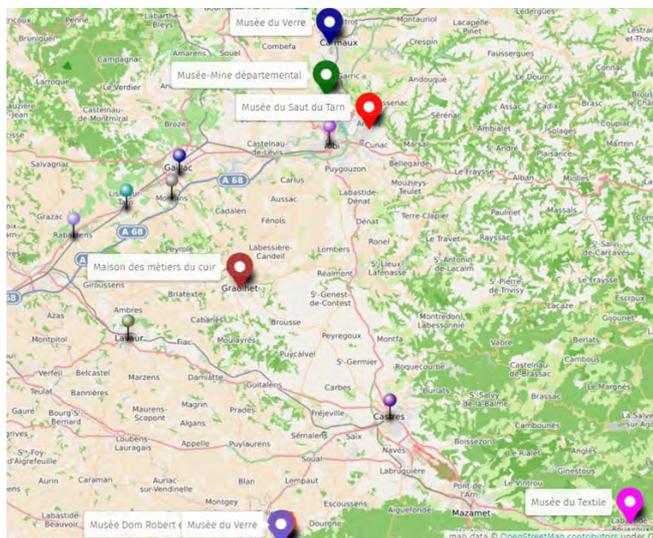
Aujourd'hui encore, le territoire de la 3CS est très marqué par les aspirations parfois dissonnantes des communes de la zone urbaine et celles de la zone rurale, liées à des problématiques très disparates (sociales, économiques, touristiques, d'aménagement, etc).

POPULATION / DÉMOGRAPHIE / ÉCONOMIE

La ville de Carmaux connaît depuis les années 1970 une importante baisse de sa population liée au déclin des activités industrielles⁵. Ainsi perdure une image négative de la ville et de son aire urbaine, avec une population vieillissante, peu diplômée, aux revenus moyens globalement faibles. Depuis 2020, une réflexion est en cours avec le dispositif Petites Villes de Demain, visant à améliorer les conditions de vie des habitants et accompagner les collectivités concernées vers des trajectoires dynamiques et engagées dans la transition écologique.

À l'inverse, le territoire rural autour de Carmaux connaît une hausse de sa population : il bénéficie d'un attrait certain depuis le milieu des années 2000, captant de nouveaux habitants venus de l'albigeois, plus jeunes, plus diplômés, en quête d'un cadre de vie agréable et paisible.

Ainsi, le territoire du Carmausin-Ségala connaît une évolution démographique croissante, en partie liée au développement des axes de circulation (création d'une voie rapide sur la RN 88 entre Toulouse et Rodez), à un marché immobilier plus accessible et à la qualité du cadre de vie que touristes et néo-ruraux viennent chercher non loin d'Albi.



Carte des musées dans le Tarn, et notamment ceux liés aux métiers : sidérurgie, textile, tapisserie, travail du cuir, du verre, ancienne mine...

PATRIMOINE / CULTURE

Le territoire de la 3CS comprend 28 bâtiments et monuments architecturaux faisant l'objet d'une protection (Inscription/Classement Monuments Historiques). L'intercommunalité encadre également une mission d'inventaire du patrimoine conduite par le CAUE⁶ du Tarn. Elle adhère par ailleurs à la Fondation du Patrimoine avec un relais technique auprès des collectivités, associations, particuliers ayant un projet de rénovation d'un patrimoine...

Le territoire de la 3CS témoigne d'une activité culturelle riche. Outre un réseau de 6 médiathèques qui permet un maillage territorial dense en ce qui concerne la lecture publique, deux domaines sont particulièrement développés :

- le spectacle vivant, avec :
 - 3 lieux de création et de diffusion (la Maison de la Musique – Cap'découverte - Le Garric, l'association La Grange et l'Etable - Mirandol Bourgnounac, l'association Debout les Yeux - Tanus)
 - Un conventionnement avec la Scène Nationale d'Albi pour la diffusion de spectacle vivant et musiques actuelles en milieu rural.

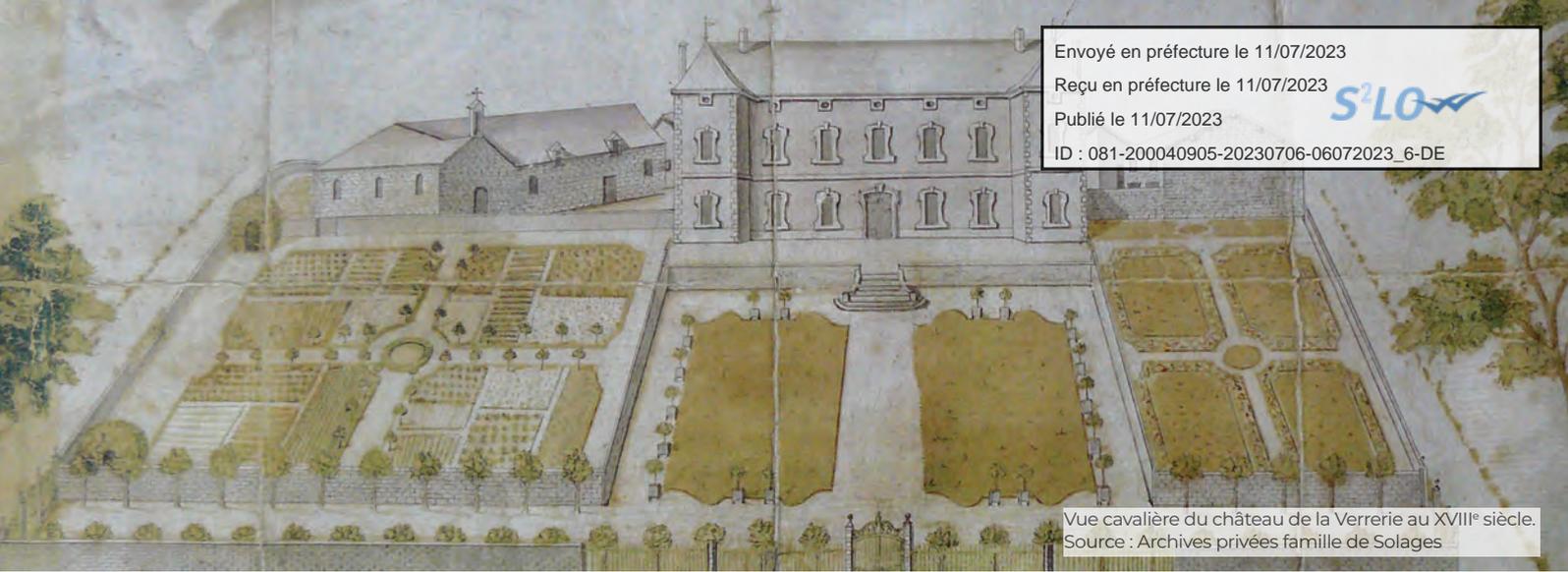
- le patrimoine, avec 3 musées et un centre d'interprétation :

- Musée/Centre d'art du Verre
- Musée-Mine à Cagnac-les-Mines
- Musée Bajèn-Vega à Monestiès
- Espace Jean Jaurès à Pampelonne

Ces 4 lieux de visite ont mis en place un billet d'entrée couplé pour permettre une circulation des publics d'un site à l'autre (pass musées).

5. Cf. Annexe 2

6. Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement



Vue cavalière du château de la Verrerie au XVIII^e siècle.
Source : Archives privées famille de Solages

01.2 LE PATRIMOINE BÂTI

01.2.1 LE DOMAINE DE LA VERRERIE : UN PATRIMOINE UNIQUE ?

En 2016, la 3CS, gestionnaire et propriétaire du lieu, a commandé une étude archéologique du site, couplée à des recherches archivistiques. Le bureau d'investigation Hadès (Balma, 31), agréé par l'État, a mené ces travaux, sous le contrôle du Service Régional d'Archéologie d'Occitanie⁷. Cette première base scientifique a été complétée en 2022-2023 par l'équipe du Musée à l'occasion de recherches documentaires, par le CAUE qui a mené une campagne d'inventaire sur le territoire de la 3CS sur le thème « habitat et production »⁸ et par les conseillers scientifiques, notamment Stéphane Palaude, spécialiste des verreries à charbon⁹.

Dès sa création en 1754, le site verrier de Carmaux est un projet ambitieux et novateur : c'est en effet **la première manufacture de bouteilles avec des fours fonctionnant au charbon de terre en Languedoc**. Cette verrerie est située sur un site d'extraction du charbon. En effet, au XVIII^e siècle, le pouvoir royal encourage l'utilisation du charbon plutôt que du bois dans ce type d'industrie. Les verreries étaient jusqu'alors situées dans les massifs forestiers au plus proche des matières premières, et notamment du bois qui permet de faire fonctionner les fours. Les conséquences sont importantes : déforestation et manque de bois pour le chauffage ou la construction, terrestre et surtout navale. Le XVIII^e siècle voit donc émerger les prémices d'une politique environnementale avec le souci du contrôle des matières premières. Les verreries vont donc se sédentariser et se moderniser pour progressivement remplacer les verreries forestières, dont les dernières disparaîtront au XIX^e siècle.

LA VERRERIE ROYALE DE CARMAUX, SITE DE PRODUCTION MAJEUR : 1754 - 1862

Au XVIII^e siècle, la famille de Solages acquiert le Domaine de la Verrerie, 400 hectares de terres non aménagées mais comportant des mines, certaines déjà exploitées par des familles locales.

Grâce à une concession exclusive obtenue auprès du Roi, les Solages commencent une extraction plus intensive de plusieurs puits de mine et créent une Verrerie qui fonctionne à partir de 1754, dont les fours sont alimentés avec le charbon extrait sur site.

Une première halle à bouteilles est construite mais voit ses fours s'effondrer à plusieurs reprises. Une seconde halle est édifée vers 1770 pour produire du verre à vitres, tentative qui périlitera rapidement pour laisser place à une production exclusivement de bouteilles de différents types, destinées à un marché en plein essor.

Facilitant le transport mais aussi la conservation des vins, l'usage de la bouteille se généralise au XVIII^e siècle et les verreries à bouteilles fonctionnant au charbon sont encouragées par le Royaume. La Verrerie royale de Carmaux sera la 10^{ème} en France à voir le jour mais restera



Plan masse du Domaine de la Verrerie (détail) en 1769.
Source : Archives Municipales de Carmaux

7. Auteur : Léa Céradin avec la collaboration de Marie Canivet. N° d'opération archéologique 96/2016.

8. Cf Annexe 3 - Dossier d'inventaire du site de l'ancienne verrerie de Carmaux et du château des Solages, Sonia Servant, CAUE du Tarn, juin 2023.

9. Cf Annexe 4 - Rapport de recherches sur le bâti de la Verrerie, Stéphane Palaude, avril 2023.

pendant longtemps la seule du midi toulousain et languedocien à produire régulièrement des quantités considérables : près de 400 000 bouteilles par campagne d'environ 6 mois par an. Les débouchés sont surtout régionaux : la majorité des bouteilles sont achetées par des négociants de Toulouse mais aussi de Bordeaux, où les vins sont mis en bouteille pour être exportés vers le Nord de l'Europe et les colonies. Les bouteilles de la Verrerie royale, tout comme une partie du charbon extrait par les Solages, sont donc commercialisées par voie de terre jusqu'à Gaillac puis par le Tarn.

Dès la seconde moitié du XVIII^e siècle, la famille de Solages est donc à la tête d'une entreprise vaste dont les piliers sont les mines d'un côté et la verrerie de l'autre, les deux activités étant interdépendantes. Cette dernière implique de nombreuses activités annexes : fabrication des creusets, construction des fours, entretien des outils, clissage des bouteilles et pilage du verre ou groisil¹⁰. Tous ces postes apparaissent dans les achats de la verrerie, indiquant qu'ils sont réalisés sur place. L'enclos de la verrerie est donc animé par une activité permanente pendant des campagnes qui exigent le travail de plusieurs équipes et la mobilisation de nombreux artisans salariés : parmi eux, des « maîtres en bouteilles », dont le savoir-faire est précieux, que Gabriel de Solages fait venir d'Argonne, région d'origine de son épouse.

Pendant le siècle de production, toutes les activités nécessaires sont domiciliées sur le Domaine de la Verrerie, ce qui en fait **un site multifonction**. L'emplacement des halles est l'élément qui a le mieux subsisté dans le paysage. C'est aussi le bâtiment le plus important en surface. Les élévations conservées dans le soubassement de la verrerie indiquent bien une production à deux fours avec des couloirs de tirage en croix. Ce type est observé dans d'autres verreries à charbon en France (Trinquetaille, Bousquet-d'Orb). Les halles sont reliées au logement des ouvriers à l'est.

Malgré les difficultés multiples (financières mais aussi familiales) et la période très trouble de la Révolution qui va voir l'activité cesser plusieurs années, cette verrerie va fonctionner une centaine d'années tout en connaissant de nombreux aménagements. Les descriptions données par les sources et les plans indiquent que les différents bâtiments de stockage, bureaux, logements ou artisanat sont aménagés, déplacés, réaménagés ou détruits tout au long de la période d'activité. Le site est établi comme un pôle, presque autonome, sur les lieux mêmes de l'exploitation minière, dominé par le « château de la Verrerie ». En effet, Gabriel de Solages, créateur de la verrerie, établit sa demeure dès les années 1750 sur le site industriel même. Ce premier château, malheureusement construit sur la zone

d'extraction d'un des puits de mine, sera détruit dès les années 1830 pour être remplacé par une nouvelle demeure, construite des les années 1838-39.



Photographie du château de la Verrerie dans les années 1880.
Source : Archives privées famille de Solages

L'OBLITÉRATION DU SITE INDUSTRIEL : 1862 – DÉBUT XX^e SIÈCLE

Après la vente de la concession verrière en 1856 et l'arrêt de production au Domaine avec la création de la verrerie Sainte-Clotilde à Carmaux en 1862, le site est entièrement redessiné. La nouvelle demeure érigée par les Solages, beaucoup plus vaste, est tournée vers l'est et les jardins, rejetant à l'ouest les pavillons de service.

Vers 1863-64, la halle aux fours est remplacée par une vaste orangerie, seul le soubassement de la verrerie est conservé. Sa construction masque totalement les vestiges de la verrerie. Le logement des ouvriers qui était attenant a complètement disparu sur le plan de 1894, ainsi que les autres bâtiments industriels. Rien ne transparait plus du site industriel, ce qui témoigne d'une volonté d'oblitérer le passé récent de la manufacture et d'une réappropriation des lieux par la famille de Solages.

La réfection du château au cours du XIX^e siècle et son embellissement en 1880 affirment la vocation résidentielle du site. L'aménagement du domaine reflète la vocation d'agrément qui lui est donnée : installation d'une île artificielle, d'une glacière et d'un parc, création d'un court de tennis, d'un bassin et d'une serre... **La fonction du domaine a radicalement changé, pour devenir exclusivement résidentielle.** Après l'incendie du deuxième château en 1895, la demeure n'est pas reconstruite, mais transférée dans le logement des directeurs, réparée car victime d'un fuissement de terrain et finalement agrandie en 1914.

¹⁰. Morceaux de verre usagers concassés et réutilisés pour la composition de nouveau verre.

01.2.2 ÉTAT ACTUEL ET INTÉRÊT DU PATRIMOINE BÂTI¹¹

Après 50 années d'usages disparates pendant lesquelles aucune réhabilitation de fond n'a été réalisée, les bâtiments du Domaine de la Verrerie souffrent aujourd'hui de multiples maux : infiltrations d'eau ; carence en matière de ventilation ; absence de normes d'accessibilité ERP ; vétusté des réseaux d'électricité (une superposition d'installations au gré des usages) et de plomberie (en partie au plomb). Les conditions sanitaires et climatiques ont conduit la 3CS à **fermer le musée au public en avril 2019**. Une étude de programmation a conduit à une redéfinition du musée avec la volonté de valoriser le patrimoine bâti, ainsi que les collections.

Le potentiel patrimonial encore présent sur le site de la verrerie est le témoin des techniques et des types de production de l'une des verreries majeures du Languedoc. Grâce à « l'abandon » du site avant la révolution industrielle, la verrerie de Carmaux est le véritable témoin d'une manufacture et de son environnement, dont aucun équivalent de ce type n'est connu en France.

¹¹. Cf. Annexe 5 - Etat des lieux des bâtiments actuels



Tonnelet, XVII^e siècle,
Montagne Noire, Languedoc
Photo : V. Boutin

01.3 LES COLLECTIONS MOBILIÈRES

Les collections sont composées de près de 4000 objets, fragments et œuvres propriété de la 3CS, ainsi que de 3 dépôts : un dépôt archéologique de l'Etat au sein du Centre de Conservation et d'Etudes archéologiques (CCE), un dépôt de la Verrerie Ouvrière d'Albi et un dépôt d'une collection privée de verre contemporain des années 80 et 90. L'inventaire numérique des collections propres au musée et celles du CCE a été réalisé.

01.3.1 LES COLLECTIONS DE LA 3CS

Propriétaire du Domaine et des locaux, la 3CS a repris le musée et le personnel en gestion en 2005. Les collections du musée **appartiennent à la 3CS depuis 2006**, pour les objets qu'elle a acquis directement, et **depuis 2011** concernant la collection initiale constituée par le CEPACIM, l'association à l'origine de la création du musée. Les collections du musée entrées par don ou acquisition appartiennent donc à la 3CS.

Une mission d'inventaire a été lancée en 2015 et se poursuit aujourd'hui au fur et à mesure de l'entrée de nouvelles collections. Conformément à l'arrêté du 25 mai 2004 fixant les normes techniques relatives à sa tenue, les collections ont été numérisées via l'application full-web S-MUSEUM développée par Skinsoft, agréé par le SMF¹². Cet outil est mis à la disposition du musée par la Conservation départementale des musées du Tarn, qui en assure la maintenance.

À ce jour, 2 641 objets et œuvres sont inventoriés sur S-MUSEUM :

- **1 902** ont été affectés à l'inventaire
- **739** ont été versés à la **base documentaire**, ou traités comme matériel d'étude. Il s'agit d'objets en double, ou dont l'intérêt pour la collection demandait à être étudié au regard des objets déjà versés à l'inventaire.

La propriété de la collection dite « Averous » composée de 1097 lots (issus d'anciens sites de production de Verreries forestières dans le Tarn et l'Hérault) a été transférée par l'Etat à la 3CS. Ces lots sont répertoriés sur la base BERNARD¹³.

La politique d'enrichissement des collections a permis de rendre compte de l'évolution de la production entre le XVII^e et le XXI^e siècle, tant au plan de la technique que des formes produites. On distingue **quatre grands ensembles** témoignant d'une tradition régionale de production verrière qui s'étend des verreries forestières aux verreries industrielles et trouvent leur sens au sein du Domaine de la Verrerie, acteur majeur de cette production.

¹². Service des Musées de France

¹³. Base B.E.R.N.A.R.D. : Base d'Enregistrement Régionale Normalisée des ARtefacts archéologiques et de la Documentation.

UNE PRODUCTION TERRITORIALE, LES VERRERIES FORESTIÈRES : XVII^E - XIX^E SIÈCLES

La production artisanale et proto-industrielle d'objets en verre est active au sein des forêts d'Occitanie au moins dès le XV^e siècle. Leur implantation dans les massifs forestiers est due à l'usage du bois comme combustible à destination des fours nécessaires à la fabrication du verre.

Ce fonds comprend :

- 172 objets de verrerie, correspondant pour la majorité à une verrerie d'usage (bouteilles, flacons, burettes, porons...). Dans cet ensemble, notons 7 objets très rares de verrerie d'apparat et de prestige, typique de la production XVII^e en Montagne Noire (sud Tarn/Hérault).
- Le fonds Averous comporte des objets remarquables parmi les 1097 lots, exploitables en terme de muséographie. On notera par exemple des creusets, des outils, des objets fragmentaires datant pour certains des XIII^e/XIV^e siècles et de l'époque moderne, provenant de fouilles circonstanciées.

Les objets de cette période revêtent un caractère historique, sociologique, technique, esthétique et plastique certain. Le mobilier archéologique connexe permet d'approfondir la connaissance des verreries forestières entre le XV^e et XIX^e siècle. Ils rendent compte, dans leurs formes et leurs usages, de la singularité de la production régionale du Sud-Ouest languedocien. En outre, les objets de ce fonds peuvent être reliés à des documents d'archives (rapports de fouilles archéologiques) permettant de construire un discours scientifique étayé, préalable à une diffusion auprès des publics.

Si d'autres musées du Tarn présentent des collections issues des verreries forestières de la région (Musée du Verre de Sorèze, Musée Raymond-Lafage à Lisle sur Tarn...), les collections du Musée de Carmaux ont la particularité de témoigner de l'ensemble de la chaîne de production et du fonctionnement de ces sites qui sont à l'origine de la fabrication de verre dans le Tarn, fabrication qui se sédentarise à partir du XVIII^e siècle à travers la création de manufactures, telle que la verrerie royale, prémices de l'ère industrielle qui suivra.



Quelques exemples de productions des verreries forestières (XVII^e/XVIII^e siècles). Photo : V. Boutin

UNE PRODUCTION TERRITORIALE, LES VERRERIES FORESTIÈRES : XVII^E - XIX^E SIÈCLES

La création d'une verrerie fonctionnant au charbon de terre par le Chevalier Gabriel de Solages marque pour le territoire carmausin l'entrée dans l'ère proto-industrielle et le début de son aventure verrière. Rappelons ici que la famille de Solages, originaire du Rouergue, devient propriétaire des puits de charbon de Carmaux grâce au mariage en 1724 de François-Paul de Solages avec Marie de Ciron, fille du marquis de Carmaux. Celle-ci transmettra la gestion des mines au fils aîné de son époux issu d'une première union, Antoine-Paulin, qui sera assez rapidement dépassé par les difficultés. C'est son frère Gabriel de Solages qui reprendra la gestion de l'entreprise et obtiendra du roi en 1752 la création d'une verrerie fonctionnant au charbon de terre. La Verrerie royale est active de 1754 à 1856. L'activité de production se poursuivra à Carmaux sur un autre site à partir de 1862.

- 61 objets (bouteilles, bonbonnes, gueulards...) ont été répertoriés
- du mobilier archéologique retrouvé sur site (3 éléments en pierre issus de l'ancien château)
- 3 documents d'archives



Modillon portant l'emblème des Solages

Les objets de cette thématique permettent **une bonne connaissance des techniques de la bouteille française et témoignent d'évolutions** qui tendent à une certaine standardisation des formes produites.

En outre, ils permettent d'aborder la question des **usages de la bouteille comme contenant de stockage mais aussi de transport**. Le développement des vignobles donne lieu à des besoins accrus en terme de commercialisation du vin. Ce contexte encourage donc la fabrication de bouteilles, utilisées pour transporter et conserver le vin.

L'ensemble de cette collection présente une remarquable homogénéité de formes et de couleur, tout à fait représentative de la production de la Verrerie Royale pendant la centaine d'années de son activité.

UNE PRODUCTION LOCALE, VERRERIE SAINTE-CLOTILDE ET VERRERIE OUVRIÈRE D'ALBI : 1862 – XX^E SIÈCLE

Suite à l'arrêt de l'exploitation de la Verrerie Royale, une nouvelle Verrerie est créée à proximité de la gare de Carmaux en 1862 : la Verrerie Sainte-Clotilde. Elle fonctionnera d'abord au charbon, puis au gaz. On y poursuivra la production de bouteilles jusqu'en 1931. Deux autres usines viendront compléter ce qui deviendra la « Société des Verreries de Carmaux », à Mérignac (33), et au Bousquet d'Orb (34). Cette société cessera son activité sur l'ensemble de ses usines en 1955. En parallèle, c'est en 1896 que les verriers de Carmaux créent une autre Verrerie à Albi suite à un mouvement de grève au retentissement national. L'aide de Jean Jaurès, alors député de Carmaux, sera essentielle pour l'aboutissement du projet. La Verrerie Ouvrière d'Albi (VOA), ainsi baptisée, est toujours active aujourd'hui. Elle constitue un symbole unique de la lutte des classes de la fin du XIX^e siècle en France.

- **1056 objets** (bouteilles de formes bordelaise, bourguignonne, bonbonnes clissées)
- **15 documents**



Quelques exemples de la production des Verreries Sainte-Clotilde et VOA

Envoyé en préfecture le 11/07/2023

Reçu en préfecture le 11/07/2023

Publié le 11/07/2023

ID : 081-200040905-20230706-06072023_6-DE



Bouteilles et gueulard, production époque Verrerie Royale

Les objets de la fin du XIX^e/début XX^e rendent compte de l'évolution des modes de production et d'une standardisation des contenants fabriqués avec des formes et capacités communes aux différents sites de production. La commercialisation des produits est régionale.

En outre, ces objets portent une charge symbolique singulière, celle de l'expression de la naissance d'un syndicalisme incarnée par la figure de Jean Jaurès, député de Carmaux, voix des verriers carmausins, mémoire encore très prégnante sur le territoire.

Le musée portait initialement le nom de « musée du château », et avait pour objectif de conserver et de valoriser l'ensemble des industries dérivées de l'extraction du charbon carmausin, dont le verre. Ainsi, un fonds relatif aux mines de Carmaux a été constitué :

- 58 objets de verrerie médicale provenant de l'ancienne clinique des mineurs Sainte-Barbe de Carmaux
- un ensemble de vaisselle frappée aux armes de la Société des Mines de Carmaux (SMC) (cristallerie, argenterie, porcelaine) (733 objets)
- 4 sculptures (2 statues de mineur, 1 buste de Charles Pérès et une statue de Ludovic de Solages)

Il n'est pas incohérent de disposer d'un fonds relatif à la SMC dans la collection du musée, l'exploitation du verre et du charbon étant étroitement liée. D'ailleurs, la première forme de la société « Société des mines et de la verrerie de Carmaux » intégrait bien les deux domaines. Cependant, ce fonds présente un intérêt secondaire, le dénominateur commun reste la famille de Solages, instigatrice du développement des deux industries carmausines.

DES CRÉATIONS CONTEMPORAINES INTERNATIONALES : DE 1978 À NOS JOURS

Cet ensemble comprend des achats et des dons d'œuvres relevant des arts décoratifs, du design ou de l'art contemporain. Ces objets ont été réalisés soit par des verriers, soit par des plasticiens assistés de verriers dans le cadre des résidences au musée. Ils sont entrés en collection à partir de 2004.

Notons parmi les artistes les plus connus : Claude Monod, Marysa et Alain Begou, Jean-Claude Novaro, Yan Zoritchak, Antoine Leperlier, Étienne Leperlier, Richard Meitner, Gérald Vatrín, Laurence Brabant et Alain Villechange, Dafna Kaffman, Alain Declercq, Anne Deguelle, Laurent Pernel, Niek Van de Steeg...

- 254 œuvres
- 135 artistes sont représentés en collection



Gérald Vatrín, *Sebé*



Dafna Kaffeman, *Persian cyclamen*



Yan Zoritchak, *Jardin céleste*



Richard Meitner, *Ample considération*

Ces objets **témoignent de l'évolution des arts verriers en France à partir de la fin des années 1970**. La majorité du fonds est toutefois constituée d'œuvres de jeunes créateurs actifs depuis la fin des années 1990, et dont il est encore difficile de juger de leur inscription dans l'histoire.

Cet embryon de collection appelle à être complété par une politique d'acquisitions soutenue, ou à être mis en perspective, car :

- **il ne permet pas d'aborder de façon complète l'usage du verre dans l'art** et notamment au travers des grands mouvements artistiques qui ont traversé le XX^e siècle, comme l'Art Nouveau ou le Studio Glass.

- **il ne pourra prétendre rivaliser avec les collections présentées dans d'autres musées**, notamment au MusVerre situé dans le département du Nord, qui présente l'une des plus importantes collections en Europe pour le verre contemporain, ou le Musée du Verre de Conches-en-Ouche ou encore le Musée des Arts décoratifs de Paris, véritable référence pour les arts verriers des XIX^e et XX^e siècles à travers le monde.

COLLECTIONS DIVERSES

Notons la présence de 288 objets qui ne s'inscrivent dans aucune des thématiques évoquées ci-dessus et peu exploitables en terme de muséographie :

- 193 objets médicaux pour la plupart du XX^e siècle
- 20 fac-simile archéologiques (copies de pièces antiques) répertoriés en base documentaire
- 75 objets connexes (tire-bouchon, pied de lampe...)

LES COLLECTIONS DU CENTRE DE CONSERVATION ET D'ÉTUDES ARCHÉOLOGIQUES (CCE)

En 2014, la 3CS et l'État signent une convention de neuf ans actant la création d'un CCE, avec pour objectif de réunir dans un même lieu :

- le mobilier archéologique de la région Occitanie se rapportant au patrimoine des verreries du sud-ouest languedocien.
- le mobilier archéologique du territoire de la 3CS (toutes périodes et thématiques confondues) afin d'en assurer la conservation et d'en permettre l'étude.

Le CCE Carmausin-Ségala rassemble **206 sites** sur les départements du Tarn, de l'Hérault, de la Haute-Garonne, du Tarn-et-Garonne, de la Lozère, de l'Aude et du Gard.



Exemples de fragments issus du CCE

Les périodes et typologies de mobilier témoignent :

- de la présence d'objets en verre importés sur le territoire du Ségala-Carmausin, de l'époque Romaine jusqu'au Moyen-âge,
- de la production d'objets en verre au sein des massifs forestiers de la Région Occitanie du XV^e au XVIII^e siècle, qui documentent à la fois le quotidien des artisans verriers des XVII^e et XVIII^e siècles ainsi que les typologies et les techniques de production de cette époque
- des pratiques artisanales, agricoles, d'armement, et de la vie quotidienne du territoire, tous matériaux confondus (lithique, terre cuite, métal, matériaux organiques et minéraux, vestiges humains...), comprenant les périodes : Paléolithique, Transition Mésolithique-Néo, Néolithique-Chalcolithique, âge du Bronze, âge du Fer, Antiquité, Moyen-âge, époque moderne, et époque contemporaine.

LE DÉPÔT DE LA VOA

En 2013, la Verrerie Ouvrière d'Albi a déposé au Musée 7 moules de bonbonne en fonte. Ce dépôt a été consenti pour une durée indéterminée. La VOA possède d'autres objets susceptibles d'enrichir les fonds déjà en possession de la 3CS, notamment une machine Boucher et des bouteilles fabriquées par l'entreprise ces dernières décennies.

Inventaire et réserves :

L'inventaire du mobilier archéologique a commencé en février 2014. À ce jour la quasi-totalité des fonds sont inventoriés. Cette mission a été réalisée, pour le compte de la Communauté de communes par le Comité départemental d'Archéologie du Tarn (CDAT), en très grande majorité par Jeannie Cadeilhan, directrice de la structure, archéologue en charge de la carte archéologique du Tarn en partenariat avec le SRA d'Occitanie.

La base de données utilisée pour cet inventaire est la base BERNARD créée par le SRA afin de faciliter la gestion des dépôts archéologiques. Une version en ligne a été créée, la migration de l'inventaire est en cours de réalisation en collaboration avec le CDAT.

Les réserves ont fait l'objet d'un relevé topographique par sites et par matériaux, et ont été adaptées aux contraintes spécifiques de conservation (métaux isolés). Tous les bacs de conservation sont organisés par allées subdivisées en travées et référencés sur un plan.

LE DÉPÔT DE LA COLLECTION BERNARD

En 2017, les héritiers de Lucie et Paul Bernard, couple de collectionneurs passionnés de verre, décident de mettre en dépôt au musée 43 œuvres en verre datant des années 80 et 90. Figurent parmi les artistes représentés des français : Jean-Claude Navarro, Robert Pierini, Claude Monod, les frères Leperlier... mais aussi des productions d'européens comme Yan Zoritchak ou Mieke Groot, ainsi que des productions issues de grandes verreries comme Kosta Boda ou Venini. Cette collection a été présentée au public en 2017 lors d'une exposition temporaire au musée. Elle témoigne d'une période de dynamisme de la création verrière en Europe et de renouveau en France.

01.3.3 CONSERVATION : ÉTAT SANITAIRE ET GESTION DES COLLECTIONS

ÉTAT SANITAIRE, RÉSERVES

Les collections sont globalement en bon état ou en état d'usage. Cependant, un chantier des collections devra être programmé pour certains objets qui seront exposés dans le futur parcours permanent.

Avec la fermeture du musée en avril 2019, l'ensemble des collections a été transféré dans un **nouvel espace de 195 m²** dans le sous-sol du siège de la Communauté de communes. Les bureaux de l'équipe du musée se situent à l'étage supérieur. Le lieu dispose d'un ascenseur facilitant l'accès aux réserves. La température et l'hygrométrie des réserves font l'objet d'un relevé hebdomadaire. Cet espace semi-enterré dispose d'une température sans variation soudaine. Un système de chauffage central et deux climatisations permettent d'accompagner progressivement les changements de température au gré des saisons sur l'ensemble des salles.



Réserves du musée



Réserves du CCE

L'hygrométrie, dont la moyenne se situe entre 45 et 60% HR, convient relativement bien au matériau le plus présent en collection (verre). Trois déshumidificateurs sont installés dans les réserves, afin d'ajuster au besoin le taux d'humidité.

Cependant, cet espace a fait l'objet d'inondations suite à de fortes intempéries. Le problème a été identifié. Aucun dégât n'a été causé aux collections et un système de cloisement ainsi qu'une pompe de relevage ont été installés. **Mais il est nécessaire de repenser l'emplacement des réserves afin de garantir leur bonne conservation et faciliter les mouvements d'œuvres.**

Les réserves sont dotées d'un système anti-intrusion par détecteurs de mouvement.



Plan d'aménagement des réserves

GESTION DES COLLECTIONS

Outre la possibilité de retrouver physiquement un objet via S-MUSEUM, un relevé topographique des réserves et des espaces d'exposition réalisés par le régisseur des collections permettait de localiser les fonds in situ avant le déménagement des collections vers les réserves actuelles. Depuis lors, l'organisation des collections dans les réserves est effectué comme suit :

- **2 salles sont consacrées aux collections propres au musée, classées par année**
- **2 salles sont utilisées par les collections du CCE**
- **le matériel d'étude et la base documentaire sont stockés dans un espace dissocié.**

Les objets sont conditionnés en caisse de conservation en polyéthylène ou en bois, ou posés à même les rayonnages. Chaque conditionnement ou objet est doté d'une étiquette indiquant le ou les numéro(s) d'inventaire, le poids, une photographie... Le prêt d'œuvre est formalisé par une convention et une fiche de constat d'état aller-retour.

Envoyé en préfecture le 11/07/2023

Reçu en préfecture le 11/07/2023

Publié le 11/07/2023

ID : 081-200040905-20230706-06072023_6-DE



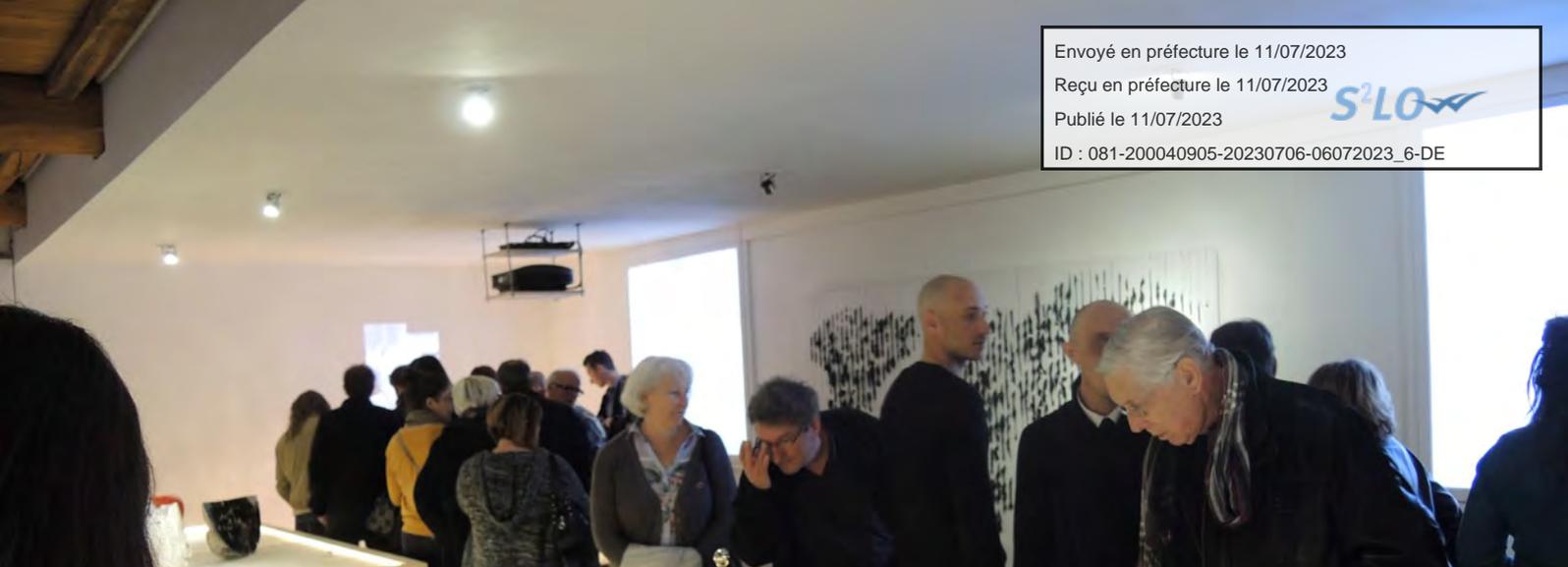
Salle des réserves dédiée aux objets en base documentaire

CONCLUSION

Le cœur de la collection est constitué d'objets représentatifs de la production verrière locale et régionale évoluant en fonction de l'utilisation des matières premières et des innovations techniques. D'une verrerie d'usage ou de luxe façonnée au cœur des massifs forestiers d'Occitanie et notamment du Tarn, la production se sédentarise avec la création d'une manufacture royale qui utilise le charbon et se spécialise dans la fabrication de bouteilles. Avec la Révolution industrielle et ses évolutions techniques, les formes se normalisent, les besoins s'intensifient et le travail des hommes se trouve bouleversé. Les collections illustrent cette évolution de la production, des verreries forestières aux verreries industrielles en passant par la production du lieu-même qui abrite le musée : la verrerie royale.

La présence de dépôts et notamment d'un CCE (le deuxième créé dans le département, avec l'Archéosite de Montans), vient compléter le volet historique des collections du musée et montre une antériorité de la production par rapport au fonds de la Verrerie royale. Le CCE permet de tisser plus facilement des liens avec le monde universitaire et de la recherche, et de faire progresser la connaissance de l'histoire régionale du verre, comme celle du territoire intercommunal. L'articulation entre un CCE et un musée thématique réunis autour de l'histoire singulière d'un matériau, s'avère particulièrement pertinente et unique en Occitanie.

Au vu de l'analyse des collections propres de la 3CS et des dépôts, le verre contemporain apparaît comme secondaire dans un projet pérenne. Il pourra être utilisé auprès des publics comme un élément comparatif dans le parcours permanent qui entrerait en dialogue avec les collections plus anciennes, pour montrer notamment la pérennité des formes, des couleurs... En outre, ce fonds constituera un ensemble exploitable à l'occasion de la programmation



01.4 VISITER LE MUSÉE JUSQU'À SA FERMETURE

Arriver jusqu'au musée n'est pas chose aisée. Malgré une signalétique routière plutôt visible indiquant le Musée du verre sur les grands axes et les communes alentours, le Domaine de la Verrerie demeure un site mal connu et mal identifié du public, qu'il soit local ou non. Signalétique incomplète, illisibilité de l'entrée du Domaine, difficulté à identifier la présence d'un musée, absence d'espaces dédiés au stationnement... Le visiteur qui arrive sur le Domaine découvre avant tout un parc agrémenté de quelques bâtiments sans que rien ne lui indique où il se trouve ni où aller. Il en va de même à l'intérieur du musée où les parcours s'entremêlent pour mieux égarer le public. Ainsi, l'accès au site tout comme la visite du musée ne permettent de rendre compte de la nature des lieux ni de la richesse du patrimoine présent.

01.4.1 DÉSÉQUILIBRE DES PARCOURS

Le musée se déploie sur deux niveaux de 450 m² chacun. Au premier niveau, le visiteur est accueilli dans un espace d'accueil-boutique de 47 m², sans sanitaires et sans vestiaires. Il est ensuite invité à découvrir le parcours muséographique qui commence par l'exposition temporaire, au même niveau. Le visiteur se rend ensuite au sous-sol où parcours permanent et expositions temporaires s'entremêlent de façon totalement anachronique et surtout sans que cela fasse sens. On passe ainsi d'une salle permanente dédiée à l'archéologie à une salle d'exposition temporaire, puis à une salle permanente dédiée au verre contemporain, pour finir par une salle permanente sur l'histoire du verre dans le département... Le parcours était complexe, illisible et incohérent.

PARCOURS PERMANENT - 189 M²

Les collections sont valorisées par le biais d'un parcours permanent agencé de façon non-chronologique au sous-sol, réparti en 4 salles non attenantes :

1. La salle « Archéologie » - 41 m² : ensemble d'objets en verre et terre cuite issus de fouilles effectuées localement (Carmausin/Cordais/Albigeois) et une série de fac-similés.
2. La salle « Yan Zoritchak » - 44 m² : œuvres de l'artiste et collection personnelle en partie en dépôt (restitué depuis).
3. La galerie dite « Bleue » - 18 m² : ensemble d'œuvres contemporaines comprenant 3 installations, appartenant au fonds de collection du musée.
4. La salle « Histoire » - 86 m² : ensemble d'objets et d'antiquités en verre, céramique, métal, bois, paille et osier présentant la chronologie de l'Histoire du verre dans le Tarn et le sud-ouest languedocien du XV^e au XX^e siècle, appartenant au fonds de collection du musée.



Salle Zoritchak, parcours permanent, en 2011. Photo A. Baschenis

A l'intérieur des salles, les dispositifs d'information et de médiation sont quasi inexistantes : on trouve des cartels certes, mais très peu d'informations générales, aucune iconographie, aucune contextualisation des collections à l'exception de la salle « Histoire » conçue comme un condensé sur l'histoire de la production verrière dans le Tarn, des verreries forestières à la VOA.



Salle d'exposition temporaire, exposition « Aujourd'hui & demain », 2018
Photo V. Boutin

PARCOURS TEMPORAIRE

La majeure partie de la surface d'exposition est composée d'espaces non attenants situés au 1^{er} niveau et au sous-sol, dédiés à des expositions temporaires :

1. Grande salle du 1^{er} niveau - 179 m² : 1^{ère} salle du parcours temporaire
2. Une des grandes galeries du sous-sol - 90 m² : 2^e salle du parcours temporaire
3. Salle de l'Orangerie - 237 m² : salle attenante au musée, sans communication interne, utilisée de façon occasionnelle.

Chaque année, l'essentiel des supports de médiation se concentre sur ces expositions temporaires : livrets-jeux, fiches de salle, textes généraux, supports vidéo permettent de développer le propos afin d'accompagner les visiteurs.

01.4.2 LES CONTRAINTES LIÉES À LA VISITE

CONTRAINTES DE CIRCULATION

La visite du musée peut être guidée pour les groupes ou autonome pour les individuels. Elle dure en moyenne 1h30 (démonstration des verriers incluse). L'accueil de groupe en visite guidée d'une soixantaine de personnes (soit un bus) nécessite de constituer au moins 2, 3, voire 4 groupes lorsqu'il s'agit de scolaires. En effet, l'agencement du parcours (présence de passerelles au sous-sol constituant des « couloirs » de faible largeur) implique des circulations de personnes peu fluides et ne facilite pas l'accompagnement des visiteurs.

La forte affluence en haute saison ou à l'occasion d'évènements particuliers, nécessite d'ouvrir une sortie au niveau du sous-sol, ce qui impose de positionner un agent pour inciter les visiteurs à l'emprunter.

Le parcours de visite à l'intérieur du musée est complété par des démonstrations réalisées par les souffleurs de verre en résidence, au sein de la chapelle du Domaine, à quelques dizaines de mètres du musée.

La forte affluence au niveau de l'atelier ne peut être gérée, l'espace étant très contraint (40 m² disponibles pour le public), avec une entrée et une sortie se faisant par le même accès, sans contrôle mécanique ou humain et donc sans comptabiliser les visiteurs ni vérifier si ceux-ci sont bien passés par la billetterie. La déconnexion physique de l'atelier dans le parcours constitue une difficulté de gestion des flux.

La circulation au sein des différents lieux du site est globalement difficile, voire impossible pour les visiteurs à mobilité réduite. En outre, la visite n'inclut pas la découverte du parc et des vestiges qui témoignent de son histoire.

CONTRAINTES DE SAISONNALITÉ

Le musée est ouvert 6 mois ½ par an, essentiellement **en raison de l'agencement muséographique du parcours de visite**. Nous rappelons que l'essentiel des espaces sont dédiés à des expositions temporaires et donc soumis à des périodes de montage/démontage. Dissocier la zone d'exposition temporaire du parcours permanent permettrait de maintenir le site ouvert pendant les périodes de montage/démontage des expositions temporaires.

	musée	atelier
périodes	horaires	horaires
01/04 > 30/06 / 01/09 > 15/10	Tous les jours sauf mardi 10h-12h / 14h-18h	Tous les après-midi sauf mardi 14h-18h
01/07 > 31/08	Tous les jours 10h-12h / 14h-19h	Tous les après-midi sauf mardi 15h-19h
16/10 > 30/03	fermé	fermé

Le musée du verre est le musée ayant la période de fermeture annuelle récurrente¹⁴ la plus importante du Tarn et de l'Aveyron. Malgré cela, il est le 6^{ème} musée le plus visité du département en 2015 (d'après les chiffres de fréquentation répertoriés par le CDT¹⁵). Notons qu'il est un des rares sites à ne pas proposer d'**aménagements d'horaires spécifiques pour l'accueil des groupes**.

Les tarifs¹⁶ sont relativement adaptés aux différents publics. Un visiteur adulte individuel paie son billet 6 €.

14. Cf. Annexe 6 - l'accueil des publics

15. Comité Départemental du Tourisme du Tarn. 1^{er} : Musée Toulouse-Lautrec / 2^e : Abbaye-école/Dom Robert / 3^e : Musée Goya / 4^e : Musée Jaurès / 5^e : Musée-mine

16. Cf. Annexe 6 - l'accueil des publics

CONTRAINTES D'ACCESSIBILITÉ

L'accueil, la billetterie et la boutique du musée sont situés au même endroit, constituant l'entrée et la sortie de la visite, ce qui est cohérent.

L'atelier verrier constitue une zone de flottement, en accès libre. De plus, les visiteurs souhaitant acheter des objets qu'ils voient produits à l'atelier, doivent revenir sur leurs pas pour retourner dans la boutique du musée, ce qui n'est pas propice à l'achat.

Les sanitaires se trouvent au sous-sol, les visiteurs doivent donc traverser la totalité du musée pour y accéder (sans ascenseur, donc inaccessibles pour les PMR). De façon générale, l'accueil des personnes porteuses de handicap physique constitue un défi. Le site ne répond pas aux normes d'accessibilité exigées par la loi du 11/02/05 fixant obligation aux ERP d'être accessibles aux personnes porteuses d'un handicap et aux personnes à mobilité réduite.

01.4.3 UNE POLITIQUE D'EXPOSITIONS TEMPORAIRES DYNAMIQUE

De 2006 à 2018, le musée a proposé une à trois expositions temporaires par saison présentées sur toute sa période d'ouverture. 29 expositions temporaires ont été organisées in situ et 3 expositions hors site¹⁷.

Ces expositions déclinent le propos scientifique lié aux collections, allant du patrimoine verrier du sud-ouest languedocien de l'Antiquité au XX^e siècle jusqu'à la création contemporaine dans les domaines des arts décoratifs, des arts plastiques et du design.

Les expositions temporaires sont organisées avec l'emprunt d'œuvres auprès d'autres musées, galeries d'art et d'antiquités, collectionneurs, artistes, etc.

Elles permettent de diversifier l'offre du musée, d'en faire un lieu dynamique, un lieu culturel vivant et attractif pour les touristes, les habitants de la région, et également de renouveler l'intérêt des habitants du territoire intercommunal. Cinq catalogues d'exposition ont été réalisés à ce jour.



Exposition « Ilôts d'utopie, un esprit Jaurès », 2014



Exposition « TransVerre », 2012

¹⁷. Cf. Annexe 7 - Les expositions temporaires

01.5 LE CENTRE D'ART

En 2012, la Communauté de Communes du Carmausin (3C) rebaptise son musée du verre en Musée-Centre d'art du Verre (MCDAV). Bien que le volet Centre d'art de l'établissement n'ait jamais été conventionné avec le Ministère de la Culture, la 3C a souhaité mettre l'accent sur sa politique de soutien à la création : résidences de jeunes créateurs à l'atelier verrier, organisation d'un salon du verre contemporain, politique d'acquisitions auprès des résidents de l'atelier ou des exposants de la Biennale, politique d'expositions temporaires très axée sur le verre contemporain français, et enfin, en 2018, création d'un prix de la jeune création.

01.5.1 L'ATELIER VERRIER

L'atelier verrier a été installé en 2001¹⁸ par la 3C, dans l'ancienne chapelle du domaine, afin de proposer aux visiteurs du musée des démonstrations de verre soufflé. Fonctionnant d'abord uniquement l'été, l'atelier calque son amplitude d'ouverture sur celle du musée à partir de 2009 : deux souffleurs de verre en résidence sont accueillis sur toute la saison. À partir de 2010, des plasticiens sont également accueillis sur des résidences de courte durée. Pendant toutes ces années d'activité, l'atelier verrier a contribué à l'attractivité du musée, à donner une image dynamique et actuelle du territoire, constituant la partie vivante du site, en permettant au public de découvrir le travail artisanal du verre et par là même, les femmes et les hommes qui le réalisent.

UN LIEU NON ADAPTÉ À UN ATELIER VERRIER

L'atelier (80 m²) permettait le travail du verre soufflé à chaud, coulé (casting), thermoformé (fusing), moulé (pâte de verre), associé à un petit espace rudimentaire (9 m²) consacré au travail à froid. Il comprenait diverses installations permettant de travailler le verre dont un four de fusion, un four de réchauffe (glory), des fours de recuit, un chalumeau/brûleur, un touret à silice et divers outillages (cannes, pinces, ciseaux...). Cet équipement s'est avéré au fil des années vétuste et incomplet, s'ajoutant à l'exiguïté des lieux.

L'atelier était considéré comme un espace de travail accueillant ponctuellement du public et à ce titre, n'a fait l'objet d'aucun contrôle par une commission de sécurité des ERP¹⁹. Il accueillait toutefois autant, voire plus de visiteurs qu'au musée (11 359 visiteurs / 6 mois en 2015).



Vincent Chagnon en résidence à l'atelier en 2013.
Photo P.-J. Grattenois

18. Cf. Annexe 8 - L'atelier verrier

19. Établissement Recevant du Public

UN FONCTIONNEMENT BASÉ SUR LES RÉSIDENCES D'ARTISTES²⁰

En 2018, dernière année d'activité, il fonctionnait 7 mois/an et était ouvert au public pendant 6 mois (période d'ouverture du musée jusqu'à sa fermeture). Le fonctionnement était assuré par les deux verriers en résidence, souvent de jeunes professionnels ne disposant pas d'un atelier en propre, pendant les 6 mois d'ouverture au public, dans le cadre d'une prestation de services afin de prendre en charge l'entretien et la maintenance du matériel, des temps de démonstrations et de médiation au public du musée (tous les après-midis sauf le mardi) ainsi que la production pour la boutique.

En contrepartie, les résidents étaient logés sur place, rémunérés et bénéficiaient d'un temps (les matins) pour mener un projet de création, ce dernier aboutissant parfois à l'intégration d'une partie des œuvres produites dans les collections du Musée ou en base documentaire (selon un accord conclu en fin de résidence avec la direction du musée, en fonction de la nature des œuvres), ainsi qu'à la production d'une exposition temporaire l'année suivante. Ainsi, les résidences contribuaient d'un côté au soutien des jeunes verriers professionnels, à la création et la recherche dans le domaine du verre, et de l'autre à l'enrichissement du fonds de collection du musée et à l'organisation d'expositions temporaires.

En revanche, ce fonctionnement a montré à maintes reprises ses limites, avec des résidents saturés de travail, portant à bouts de bras un équipement inadapté, techniquement défaillant, et chronophage pour tous, résidents comme équipe musée, avec à l'issue des projets de création moins aboutis que prévu par manque de temps et d'accompagnement de l'équipe du musée.

UN CENTRE D'ART EN RÉSEAU

Le musée a su tisser des liens avec ses pairs dans le domaine de la création contemporaine en verre, des liens qui ont permis de trouver plus facilement des verriers ou des plasticiens pour les résidences de création, mais aussi pour des prêts d'œuvres lors des expositions ou encore pour constituer le jury du Prix de la jeune création du verre français (cf. page 25). En outre, le musée assure une veille des actualités de la création contemporaine dans le domaine du verre et de l'art contemporain par le biais de différents réseaux, contacts, et supports éditoriaux :

- Le CERFAV²¹ et son FabLab, qui publie une lettre d'information permettant de suivre les derniers projets engagés par la structure, suivi des travaux des étudiants (expositions, publication)
- Le lycée Jean Monnet à Yzeure, entretien régulier avec l'équipe pédagogique sur les profils d'étudiants
- Le CIAV²², co-production de projets de création et d'exposition
- Le CIRVA²³, emprunt d'œuvres
- Le MUDAC²⁴, échange de publications

20. Cf. Annexe B - L'atelier verrier

21. CEntre de Recherche et de Formation aux Arts du Verre, à Vannes-le-Châtel

22. Centre International des Arts du Verre, à Meisenthal

23. Centre International de Recherche sur le Verre et les Arts plastiques, à Marseille

24. Musée d'Art et de Design de Lausanne

RÉSIDENCES DE JEUNES VERRIERS « GLASSWORKER »

27 verriers ont été accueillis à l'atelier verrier depuis 2001, **94 œuvres** réalisées, et **des milliers d'objets** produits pour la boutique.

RÉSIDENCES DE PLASTICIENS « OPENGLASS »

10 artistes ont été accueillis et accompagnés dans leurs démarches par une équipe de verriers missionnés par le musée, et travaillant au sein de l'atelier ou sur un autre site, selon les modalités et le rythme du projet.

- Le musée prenait en charge les matériaux, le coût de fonctionnement de l'atelier, les autres frais de production, le logement et les frais des artistes
- Les verriers intervenants percevaient une rémunération pour leur prestation ;
- Les artistes plasticiens ne percevaient pas d'honoraires ;
- Les œuvres produites :
 - Dans le cas de multiples, une épreuve était cédée gracieusement au musée.
 - Dans le cas d'une œuvre unique : soit le musée achetait l'œuvre, frais de production déduits, soit l'artiste conservait son œuvre.

Les œuvres créées dans le cadre des résidences donnaient lieu à des expositions temporaires, individuelles ou collectives, présentées au musée, ainsi qu'à l'édition annuelle d'un « **cahier des résidences** », afin de documenter ces projets auprès du public et des professionnels. Cinq éditions ont été réalisées à ce jour.

- Les Arts Décoratifs de Paris (Musée de France), entretien régulier responsable du département verre
- The Finnish Glass Museum (Riihimaki, Finlande), prêt d'œuvres, accueil d'expositions
- The Corning Museum of Glass (état de New-York, USA), échange de publications
- Le MusVerre²⁵ (Musée de France), prêt d'œuvres, échange de publications
- Un réseau de galeries, en France et en Europe, avec qui le musée entretient une communication régulière, et auprès desquelles des œuvres sont empruntées ou achetées
- Le Centre d'art contemporain LE LAIT²⁶, co-production de résidences, organisation d'évènements
- Le GMEA²⁷, co-production de résidences, organisation d'évènements
- Les Abattoirs (Musée de France), FRAC Occitanie, co-production d'une résidence en 2014.

Le Centre de documentation du musée dispose de divers abonnements à des revues spécialisées permettant d'assurer une veille de l'actualité du verre contemporain : La Revue de la Céramique et du verre, Ateliers d'art de France, New Glass/Neues Glas (anglais/allemand), Glashaus (allemand)...

LE BUDGET DE L'ATELIER VERRIER

Le budget en fonctionnement de l'atelier seul, variait de **37 000 à 42 000 €**, tous coûts inclus pour 6 mois d'ouverture au public.

Concernant les recettes, les verriers produisaient des objets vendus dans la boutique du musée ou dans le cadre de commandes groupées auprès de collectivités, d'établissements publics ou d'entreprises (ex. : réalisation de trophées, cadeaux aux nouveaux habitants...).

En 2015, le chiffre d'affaires de la boutique s'élevait à 18 383€, dont 6 922€ de commandes groupées. Jusqu'à la fermeture du site, le chiffre d'affaires oscillait entre 11 000 et 18 000€ en 6 mois d'ouverture.

01.5.2 PRIX DE LA JEUNE CRÉATION DU VERRE FRANÇAIS

Depuis 2018, le musée décerne un Prix dans un domaine spécifique : le verre artisanal et artistique.

Sa vocation est de favoriser l'éclosion des talents en France, en soutenant et en récompensant la créativité et l'inscription dans son temps d'une démarche artistique émergente et d'un projet de création en devenir.

Deux éditions ont été organisées en 2018 et 2020, lors desquelles les lauréats se sont vus attribuer une bourse de 5 000€ pour réaliser leur projet, choisi sur dossier. L'œuvre est ensuite présentée à l'occasion des biennales, et reste la propriété de l'artiste.

Le Prix est ouvert aux candidats majeurs, personne ou groupement de personnes doté de la personnalité morale, ayant leur résidence en France et exerçant leur activité à titre professionnel depuis moins de dix ans.

Les deux premiers lauréats, **Philippe Garenc et Anaïs Dunn**, ont pu réaliser leur projet grâce à cette bourse. Notons que l'œuvre de cette dernière est entrée dans les collections du MUDAC de Lausanne (Suisse) début 2022.



Ci-dessus, Philippe Garenc, lauréat 2018, et son œuvre « Ville(s) invisible(s) »

Ci-dessous, Anaïs Dunn, lauréate 2020 et son œuvre « Tension paysage » (Photos F. Golfier)



25. Musée du verre de Sars-Poteries, le plus important en France en termes de collection. L'institution dispose d'un atelier verrier de 1200m², dont le fonctionnement et les missions diffèrent de celles du Musée/Centre d'art du verre de Carmaux

26. Laboratoire Artistique International du Tarn, à Albi, centre d'art contemporain d'intérêt national

27. Groupement Musical Electroacoustique d'Albi, un des six centres nationaux de création musicale en France

Organisée le 1^{er} week-end d'octobre des années impaires, la Biennale des verriers est un événement grand public organisé par la 3CS via le musée. Devenue le 1^{er} salon du verre contemporain en France, elle contribue au rayonnement et à l'attractivité du territoire bien au-delà des frontières du Tarn. Malgré la fermeture du musée, la Biennale des Verriers attire toujours un public fidèle et nombreux : en 2019, elle a accueilli 5 629 visiteurs en 3 jours. En 2021, en pleine pandémie et malgré les contraintes sanitaires, elle a accueilli 4 950 visiteurs.

LES OBJECTIFS

- Promotion du musée et rayonnement du territoire
- Promotion du travail artisanal
- Soutien à la création contemporaine dans le domaine des métiers d'art
- Susciter la rencontre du public et des créateurs

LA FORME

De façon récurrente :

- exposition-vente réunissant 50 verriers sur 1000m² (gymnase du Domaine de la Verrerie)
- l'accueil de diverses structures partenaires disposant de stand : Université régionale des métiers d'art, la VOA, Trifyl (animations recyclage du verre), les étudiants du CERFAV...
- des démonstrations de différentes techniques artisanales (verre soufflé, filé)
- la visite du musée et de ses expositions temporaires

De façon ponctuelle, selon les éditions :

- des expositions annexes
- des ateliers créatifs (décor sur verre, atelier sur le recyclage du verre)
- des conférences (sur les techniques, le métier de verrier...)
- des projections de film en partenariat avec le Clap'ciné (équipement intercommunal) sur le thème du verre (documentaires, fictions) et des ciné-débats.

UN ÉVÈNEMENT IMPLIQUANT L'ENSEMBLE DES SERVICES DE LA 3CS

Pour relever le pari que constitue l'organisation d'un tel événement, tous les services de la 3CS sont sollicités avec notamment la participation active du service technique de la 3CS, du préventeur sécurité, du service de collecte des ordures ménagères, de l'Office de tourisme intercommunal, du service communication de la 3CS... La coordination générale est assurée par l'équipe musée. Au-delà du renfort des autres services de la 3CS, des agents volontaires participent à l'accueil du public, ce qui représente une machinerie assez conséquente mais crée une synergie et une appropriation de l'événement par l'ensemble des agents de l'intercommunalité.



La Biennale des verriers en 2017. Photo J. Logeay

UNE CINQUANTAINE D'EXPOSANTS REPRESENTANT TOUTES LES TECHNIQUES

La sélection est établie par un comité réunissant l'équipe du musée au complet, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Tarn, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Région Occitanie, et le vice-président de la 3CS en charge de la culture. L'édition de 2021 a accueilli 51 créateurs. Toutes les techniques étaient représentées : soufflage, vitrail, chalumeau, perle de verre, pâte de verre, fusing, thermoformage...

20 créateurs étaient d'Occitanie, les autres venant d'autres régions de France et d'Europe (Catalogne).

La Biennale bénéficie de retours très positifs de la part des exposants, avec de belles ventes (20% d'entre eux réalisent entre 5 000 et 20 000 euros de ventes) grâce à la présence de collectionneurs venus parfois de l'autre bout de la France spécialement pour l'événement.

La Biennale des verriers est un événement incontournable du monde verrier contemporain en France : les collectionneurs affluent de toute part, le grand public amateur et curieux, local et régional se presse toujours en nombre pour participer à ce rendez-vous qui contribue grandement à donner une image positive et dynamique du territoire, à faire connaître le musée, sa collection et les arts du verre.

Son organisation nécessite un long temps de préparation en amont mobilisant l'équipe du musée et l'ensemble des services de la 3CS. Les années avec biennale ne laissent que peu de temps pour l'organisation des expositions temporaires, des résidences d'artistes, des éditions... Le futur musée offrira une gestion plus souple des expositions temporaires pendant les années biennale.



Photo : Tarn Tourisme

01.6 LES PUBLICS

01.6.1 L'ÉVOLUTION DE LA FRÉQUENTATION 2010 - 2018²⁸

Afin d'étudier la fréquentation, il est utile de **dissocier les années où une biennale a lieu, des années sans biennale**. Les chiffres de fréquentation mentionnés ci-après ne concernent que les seules entrées enregistrées au musée.

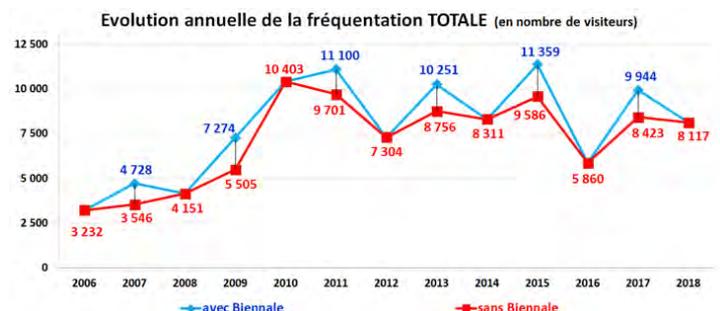
Lors des années « biennale », la fréquentation du musée augmentait : sur 5 000 à 7 000 visiteurs pour la biennale seule, en moyenne 1 500 visitaient également le musée pendant les 3 jours du salon.

AVANT 2010²⁹

De 1996 à 2005, le musée était ouvert 12 mois/12. À partir de 2006, l'ouverture est limitée à 6 mois/12. Dès 2009, l'ouverture de l'atelier verrier sur la totalité de la saison participe à l'augmentation de la fréquentation.

DE 2010 À 2018

En 2010, le succès de l'exposition « Daum » (œuvres de Dali, Braque, Arman, Topor) attire un très large public. En 2011, on constate une fréquentation record (légèrement dépassée en 2015) grâce à l'exposition « Corps de Verre ». En 2012, une chute significative due à l'exposition « TRANS_verre #1 » qui n'a pas convaincu le public. Cela démontre l'importance de l'exposition temporaire et du choix du thème proposé pour la fréquentation du site.



2016 est une année à part, le musée n'ayant pas ouvert au printemps, afin de permettre à l'équipe de travailler à l'inventaire des collections. Le temps d'ouverture a été un peu moins long et n'a pas pu bénéficier des visiteurs du printemps, période pré-estivale importante.

01.6.2 ANALYSE DES PUBLICS

UN PUBLIC MAJORITAIREMENT INDIVIDUEL

Le volume des visiteurs individuels³⁰ (¾ du total de la fréquentation) était structurellement supérieur à celui des visiteurs en groupe (¼ du total de la fréquentation). Le pic de fréquentation des visiteurs individuels se situait au **mois d'août**, période où la fréquentation des visiteurs en groupe est marginale. Les pics pour l'accueil des groupes se situaient à la fin du printemps et à l'automne, seules périodes de visites possibles pour les scolaires.

Les entrées gratuites correspondaient aux multiples possibilités offertes au public d'accéder au musée gratuitement, lors des manifestations nationales et européennes : Journées Européennes

28. Données extraites du logiciel caisse du musée, traitées et mises en forme par Karine Boudet, chargée des publics.

29. Cf. Annexe 9 - La fréquentation du Musée

30. Cf. Annexe 9 - La fréquentation du Musée

du Patrimoine, Nuit Européenne des Musées, Fête nationale (musée de la science ou Journées Européennes des Métiers d'Art. La commune de ces évènements a permis d'attirer un large public et contribué à faire connaître le site.

DES GROUPES SCOLAIRES PEU NOMBREUX

Le public des groupes³¹, minoritaire donc, était représenté par les groupes adultes (en moyenne 800 visiteurs par an) et les groupes scolaires ou périscolaires, finalement peu nombreux (en moyenne 700 élèves/6 mois). Le temps périscolaire était peu mis à profit pour la visite du musée. On peut expliquer cette faible fréquentation des scolaires par le fait que peu de créneaux horaires leur étaient réservés. Les médiateurs étant aussi agents d'accueil, les moyens humains n'ont jamais permis de privilégier cette cible. L'augmentation de la fréquentation des groupes scolaires constitue un des objectifs majeurs du futur musée.

LES MOYENS DE CONNAISSANCE DU SITE³⁴

Le premier vecteur de connaissance du musée était le **bouche-à-oreille**. Les visiteurs étaient donc suffisamment satisfaits de leur visite pour recommander le site. D'autant que le troisième vecteur était constitué des visiteurs déjà venus au moins une fois visiter le musée. L'expérience de visite était donc appréciée et l'offre des expositions temporaires renouvelait l'intérêt pour le lieu.

Le second vecteur : les dépliants/affiches et le site internet. Les supports, 50 000 dépliants, étaient diffusés via le Club des Sites, la bourse d'échange du CDT, la location d'emplacement sur des présentoirs via le réseau régional Totem de l'info, et, jusqu'en 2016, par le biais de prestataires assurant la diffusion dans les commerces et lieux culturels du Tarn (Carmausin-Ségala-Cordais-Albigeois, Gaillacois).

Le quatrième vecteur : les manifestations culturelles événementielles (conférences, spectacles, concerts, performances, biennale...). Le cinquième vecteur constituait les partenariats commerciaux et touristiques (carte Albi city pass, offre CE, offre Pass time...), s'appuyant sur des réseaux commerciaux organisés.

PROVENANCE DES VISITEURS³²

Les visiteurs tarnais représentaient 40 à 55% de la fréquentation entre 2010 et 2018. Le site était plébiscité localement avec une moyenne de 4 500 tarnais qui venaient ou revenaient tous les ans.

La seconde provenance la plus importante : les touristes de séjour français (hors région) entre 26% et 36% de la fréquentation, une moyenne de 2 800 visiteurs tous les ans.

La troisième provenance : les habitants de la région (hors Tarn), entre 11% et 25% de la fréquentation, soit une moyenne de 1 500 visiteurs.

Enfin les moins nombreux étaient les touristes étrangers, entre 3% et 5% de la fréquentation, soit une moyenne de 350 visiteurs tous les ans.

Donc le site était bien ancré localement et identifié par les touristes hors région, mais avec un **fort potentiel de développement concernant les habitants de la région**.

La provenance des visiteurs de la région était très fortement marquée par les départements limitrophes :

- La Haute-Garonne représentait entre 34% et 58% des visiteurs de la région.
- L'Aveyron arrivait en second, entre 20% et 37% de la fréquentation des visiteurs de la région.
- Le Tarn-et-Garonne (5% à 14%) et l'Hérault (5% à 13%) arrivaient en troisième des visiteurs régionaux selon les années.

Cela témoigne d'un **flux conséquent sur l'axe Toulouse/Rodez**, d'un public sensibilisé à la culture, aux musées, au patrimoine (stimulé par l'offre des grands sites touristiques : Toulouse/Albi/Cordes/Rodez). Le Carmausin-Ségala est idéalement situé pour capter ce public. Mieux attirer ce flux sera un objectif pour le développement de la fréquentation.

Les habitants du territoire³³ représentaient à eux seuls jusqu'à 29% de la fréquentation totale annuelle (1800 à 3000 personnes par an entre 2010 et 2018). Un vrai succès local qui témoignait d'un ancrage territorial très fort avec jusqu'à 10 % des habitants (30 000 habitants sur le territoire intercommunal) qui venaient et revenaient, visiblement très fiers de leur musée d'après les commentaires relevés dans les livres d'or et sur les réseaux sociaux. Les habitants du territoire sont les premiers ambassadeurs du musée.

31. Cf. Annexe 9 - La fréquentation du Musée

32. Cf. Annexe 9 - La fréquentation du Musée

33. Cf. Annexe 9 - La fréquentation du Musée

34. Cf. Annexe 9 - La fréquentation du Musée

DES DOCUMENTS PÉDAGOGIQUES MIS À DISPOSITION

Proposés gratuitement, différents documents pédagogiques étaient conçus à l'attention :

- Du public adulte : des livrets d'aide à la visite thématiques : parcours permanent, découverte du parc, exposition temporaire, techniques de travail du verre
- Du public famille : un livret-jeu pour chaque nouvelle exposition temporaire
- Du public anglophone : un livret-découverte du parcours permanent
- Du public scolaire (à destination des enseignants) : un dossier pédagogique dédié au parcours permanent et aux expositions temporaires annuelles.

DES ÉVÉNEMENTS PLÉBISCITÉS

Le musée participait aux Journées Européennes des Métiers d'Art (JEMA), à la Nuit Européenne des Musées (NEM), aux Journées Européennes du Patrimoine (JEP), à la Fête Nationale et à la Fête de la Science. Pour certains d'entre eux des animations spécifiques étaient conçues :

- un jeu de piste-énigme pour les JEP organisé par les médiateurs suivant la thématique annuelle définie par le Ministère de la Culture et de la Communication. Les participants gagnent des lots, de petits objets réalisés par les verriers. Une moyenne de 600 à 800 visiteurs sur les deux jours.
- l'organisation de spectacles vivants, concerts et performances proposés en soirée jusqu'à 23h lors de la NEM. 418 personnes ont participé en 2015.

Lors de la fête nationale organisée sur le Domaine de la Verrerie par la ville de Carmaux et la 3CS, le musée était ouvert gratuitement en nocturne jusqu'à 22h30, les verriers proposaient des démonstrations, un marché nocturne occupait l'esplanade du château, un bal populaire était proposé, ainsi que le traditionnel feu d'artifice tiré depuis l'île. En moyenne, 500 personnes visitaient le musée à cette occasion.

Le musée proposait également des cycles de conférences de découverte de l'art contemporain en partenariat avec le Centre d'art le LAIT, dans le cadre conférence-apéro-concert.

Le Domaine, jusqu'à la fermeture du musée, accueillait tous les ans **de nombreuses manifestations culturelles et sportives**, organisées par des associations du territoire, sans qu'il y ait nécessairement un lien avec le musée.

35. Il ne s'agit pas des verriers en résidences « glassworker », ces derniers étant occupés aux démonstrations.

DES ANIMATIONS PÉDAGOGIQUES SOUS-TRAITEES

Atelier créatif

Jusqu'en 2016, deux verriers prestataires³⁵ ont mis en œuvre un atelier créatif avec la technique du thermoformage, permettant à chaque participant dès l'âge de 3 ans de réaliser un vide-poche en verre sans manipulation à chaud.

Cet atelier nécessitait un temps de travail à froid auquel le public participait, puis un temps de cuisson réalisé par les verriers, aussi sa mise en œuvre n'était possible que pour les groupes présents à la journée. Cet atelier a connu un certain succès, notamment auprès du jeune public en temps scolaire et périscolaire. Mais cette offre ne s'est pas renouvelée, et n'a pas réussi à construire un contenu répondant à des enjeux d'apprentissage pour les publics scolaires notamment, marquant la limite de la sous-traitance d'une mission qui relève des enjeux fondamentaux d'un musée, qui doit être élaborée et mise en œuvre par les médiateurs, malheureusement trop peu nombreux au sein du musée.

Stages découverte

Jusqu'en 2016, ces deux verriers proposaient aussi des stages (1 à 4 jours) sur différentes thématiques : bijou, art de la table, tableau et luminaire, mais cette activité n'a pas trouvé son public.



CONCLUSION

Malgré une offre de médiation relativement sommaire, la fréquentation du site était de très bonne tenue en comparaison avec la fréquentation des musées tarnais, attestant de l'intérêt du public pour le thème du verre. Le propos du musée trouvait donc un écho favorable auprès du public individuel, qu'il soit local ou touristique hors région. Les démonstrations des souffleurs représentaient des atouts permettant au musée de se singulariser au sein de l'offre régionale.



L'équipe du musée en visite à la VOA, Albi, 2016

01.7 LES MOYENS DE FONCTIONNEMENT

01.7.1 LES RESSOURCES HUMAINES JUSQU'À LA FERMETURE DU MUSÉE

La même équipe gère le musée et le CCE, les missions en termes de conservation requérant des compétences similaires.

Président de la 3CS		
Vice-Président en charge de la culture		
Directeur Général des Services de la 3CS		
Direction 1 agent responsable scientifique des collections, de la direction artistique, de l'animation de l'équipe et de la coordination générale de l'équipement		
Administration, communication, événementiel 1 agent	Conservation des collections, régie des expositions, gestion des équipements 1 agent	Service des Publics, accueil, boutique 1 agent

LE PERSONNEL PERMANENT

- 0,5 ETP³⁶ directeur (titulaire, attaché territorial de conservation du patrimoine, également en charge du service culture à hauteur de 50% ETP/annuel)
- 1 ETP chargée de communication et programmation (titulaire, assistante de conservation du patrimoine)
- 1 ETP chargée des publics (titulaire, adjointe administrative)
- 1 ETP régisseur des collections et accueil (titulaire, adjointe du patrimoine)

La chargée des publics comme les médiatrices saisonnières cumulaient les différentes fonctions d'accueil, de caissier (billetterie et vente boutique), de gestion d'activités commerciales (suivi de la production de l'atelier verrier, gestion de commandes spécifiques), de conception et animation de supports et

d'ateliers pédagogiques, de promotion et de partenariats touristiques.

Le régisseur des collections gère également les équipements (inventaire de l'outillage, gestion des consommables de l'atelier, gestion du logement, demande et suivi des interventions du service technique).

La chargée de communication gère également le secrétariat, le suivi des dépenses, l'organisation des événements dont la coordination de la biennale, et intervenait ponctuellement en renfort à l'accueil et billetterie lors des événements.

Tous les agents étaient en mesure d'effectuer des missions de conservation (inventaire, conditionnement d'œuvres, montage et démontage des expositions).

36. Equivalent Temps Plein

LE PERSONNEL SAISONNIER EN 2018

- 1 médiatrice (CDD à temps plein de 7 mois ½ par an, sur la saison d'ouverture)
- 1 agent d'entretien (CDD 18h/semaine de 6 mois, sur la saison d'ouverture)
- 1 chargée d'accueil (CDD 18h/semaine en juillet/août)
- 2 à 4 médiatrices/médiateurs (en vacation sur la saison d'ouverture)

DES PRESTATAIRES DE SERVICE : 2 VERRIERS EN RÉSIDENCE

La nature des missions/prestations étaient ambigües, car elles induisaient un rapport implicite de subordination, dans la mesure où la présence des verriers était régie par des horaires hebdomadaires fixes, en continu 6 mois/an, et que les moyens de travail étaient fournis par la 3CS. Qualifier ce qui relèverait davantage d'une prestation de travail en prestation de service peut s'avérer risqué pour l'autorité territoriale.

01.7.2 LES RESSOURCES HUMAINES DEPUIS LA FERMETURE

La fermeture du site en avril 2019 a entraîné une réorganisation totale du service. De 4 permanents encore en 2019, l'équipe est tombée à 2 permanents seulement fin 2021 avec le départ du régisseur des collections vers un autre service de la 3CS puis le départ du directeur fin 2021. Aujourd'hui, l'équipe est réduite à une responsable de service qui est aussi responsable scientifique, ainsi qu'une chargée des publics qui assure également des tâches de régie des œuvres. Une troisième personne est arrivée en renfort en janvier 2023. **La reconstitution d'une équipe de permanents est indispensable pour pouvoir mener le projet de restructuration à terme.**

01.7.3 LES RESSOURCES FINANCIÈRES

Le musée est une régie directe de la 3CS, son budget est donc inclus dans le budget principal de l'EPCI. Le budget de fonctionnement du musée pour l'année 2017³⁷ était de 399 606,10 €. L'année 2017 a été choisie, car elle est représentative du budget moyen du musée pendant les années où une biennale est organisée. Ce budget inclut la gestion et l'entretien de tous les bâtiments du Domaine de la Verrerie. Le budget total moyen avoisine **400 000 € les années avec biennale**, et de **330 000 € les années sans**³⁸.

Dépenses de Fonctionnement 2017		Recettes de Fonctionnement 2017		Reste à charge 3CS
Fluides	26 168,37 €	Droits d'entrée	53 219,50 €	
Exposition-médiation	14 718,02 €	Ventes Boutique	22 148,10 €	
Conservation-étude	8 408,11 €	Recettes Biennale	25 617 €	
Biennale-Prix	86 197,31 €	Subventions	13 750 €	
Atelier verrier	36 037,48 €			
Administration-Informatique	27 081,75 €			
Communication	3 169,46 €			
Entretien des locaux	3 875,72 €			
Produits boutique	339,59 €			
Charges de personnel	189 428,49 €			
Divers	4 181,80 €			
	399 606,10 €		114 734,60 €	284 871,50 €

37. Cf. Annexe 10 - Les ressources financières. Source : Budget intercommunal, Grand Livre par Article, Communauté de communes Carmausain-Ségala

38. Ce montant peut varier selon le coût des expositions temporaires. Par exemple, en 2018, année sans biennale, le budget total s'élevait à 365 735 €, en raison du coût important de l'exposition temporaire.

MUTUALISATION DES SERVICES AUSSELOISE LA 3CS

Envoyé en préfecture le 11/07/2023
 Reçu en préfecture le 11/07/2023
 Publié le 11/07/2023
 ID : 081-200040905-20230706-06072023_6-DE

- Le service technique de la 3CS intervenait et intervient toujours à l'année dans l'entretien et la gestion de l'équipement
- 1 agent chargé de la sécurité et de l'accessibilité au sein de la 3CS intervenait ponctuellement concernant les questions relatives à la sécurité et à l'hygiène
- 1 agent comptable du service comptabilité de la 3CS était chargé de la régie des recettes du musée (à partir de 2016).

SYNTHÈSE DE L'ÉTAT DES LIEUX

Domaine	Atouts/Opportunités	Faiblesses/Menaces
Patrimoine du site	<p>Valeur historique et patrimoniale :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Unique en France • Un parc aux essences rares • Bâtiments de la Verrerie Royale conservés <p>Collection historique cohérente chronologiquement</p> <p>Dimension universelle du verre (fascination, appétence du public, un matériau novateur/art et technologie)</p> <p>Succès auprès du grand public, fréquentation</p>	<p>Bâtiments énergivores, vétustes, dégradés, souffrant de l'humidité, danger pour les collections et le public</p> <p>Locaux non adaptés à leurs usages (sécurité, accessibilité, fonctionnalité)</p> <p>Collection de verre contemporain trop parcellaire</p> <p>Usages disparates du Domaine</p> <p>Histoire du Domaine et du parc non valorisée</p> <p>Faiblesse du contenu scientifique et du discours muséographique (parcours décousu)</p>
Fonctionnement du site	<p>Variété de l'offre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • volet historique/technique et création contemporaine • expositions temporaires de qualité • démonstrations et résidences d'artiste <p>Triptyque musée/centre d'art/CCE unique en France (projet novateur qui ancre positivement le territoire dans le présent et l'avenir).</p> <p>Une biennale, référence nationale avec une forte adhésion locale</p> <p>Tarifs abordables</p> <p>Missions de conservation assurées (inventaire, régie des collections)</p> <p>Personnel aux compétences spécifiques et adaptées aux missions</p>	<p>Nombre d'agents insuffisant pour assurer l'ensemble des missions/absence de compétences internes pour le travail du verre</p> <p>Mauvaises conditions d'accueil des publics (signalétique, agencement et position de l'espace d'accueil, absence de sanitaires/ vestiaires au niveau de l'accueil, boutique mal agencée, parkings non identifiés, non accessible PMR)</p> <p>Atelier verrier non adapté à l'accueil du public et non sécurisé. Déconnecté du parcours de visite</p> <p>Espace d'exposition temporaire mal positionné (contraint le fonctionnement du site)</p> <p>Ouverture restreinte sur 6 mois</p> <p>Politique des publics à développer (public scolaire)</p>
Contexte	<p>Idéalement situé au cœur du territoire, facilement accessible sur l'axe Toulouse/Rodez</p> <p>Développement du territoire rural : démographie et catégories socio-professionnelles</p> <p>Contexte touristique dynamique : Albi, Rodez, Cordes-sur-Ciel, Toulouse</p> <p>Outil valorisant pour l'image du territoire, attractivité</p> <p>Site inscrit dans divers réseaux professionnels</p>	<p>Dégradation de l'activité économique, vieillissement et paupérisation de la population urbaine</p> <p>Baisse des ressources publiques et augmentation des charges</p> <p>Le réaménagement du site peut être long et coûteux</p> <p>Positionnement des élus, méconnaissance du projet</p>

Sur le plan décisionnel, le projet de rénovation a évolué ces dernières années. En 2018, une première version du présent PSC rédigée par Laurent Subra a permis à la 3CS de lancer une étude de programmation architecturale, confiée au cabinet ÉGIS CONSEIL, basé à Toulouse. L'objectif consistait à aider le maître d'ouvrage dans l'évaluation de sa capacité financière, en investissement et en fonctionnement, à supporter la restructuration de l'ensemble du Domaine de la Verrerie sur lequel se déploierait le triptyque Musée/CCE/Centre d'art. En utilisant tous les bâtiments du site, un geste architectural fort aurait relié le bâtiment de l'Orangerie et le château avec une nouvelle construction ayant pour fonction d'héberger l'accueil et la boutique du nouveau musée, un nouvel atelier verrier et des réserves.

Divers scénarii ont été élaborés en 2019, et le montant en investissement (8,5 M€), comme le coût en fonctionnement, se sont avérés impossibles à supporter par la 3CS seule. La Région et le Département ont été sollicités afin d'envisager un portage partenarial dans le cadre d'un syndicat mixte ou d'un EPCC. Cette hypothèse n'a pas abouti à ce jour.

Compte tenu de la décision politique, la note d'intention qui suit se concentre donc sur la valorisation des collections et du bâti. La majorité des faiblesses identifiées sont relatives aux locaux et aux moyens de fonctionnement. Une rénovation des bâtiments actuellement fermés est indispensable. La réalisation de la note d'intention qui suit aboutira :

- à un parcours permanent qui devra s'appuyer sur un discours scientifique apte à valoriser, au travers des collections, l'histoire du site et des productions verrières dans le Tarn
- à des espaces d'exposition temporaire et de médiation qui permettront d'élaborer une programmation alternant entre patrimoine et art contemporain pour valoriser les collections non exposées

La 3CS n'exclut pas à terme de développer de nouveau une activité d'atelier verrier et le prolongement des parcours dans le parc afin d'en valoriser le patrimoine naturel. Le projet architectural devra prendre en compte ces paramètres afin d'autoriser ces déclinaisons ultérieures, cohérentes avec les parcours qui seront établis.

Envoyé en préfecture le 11/07/2023

Reçu en préfecture le 11/07/2023

Publié le 11/07/2023

ID : 081-200040905-20230706-06072023_6-DE



02 LE PROJET SCIENTIFIQUE

02.1 UN CONCEPT CLAIR : UN MUSÉE DE TERRITOIRE OUVERT SUR SON TEMPS

À partir d'un patrimoine riche de ses bâtiments historiques, de ses collections, de ses archives, le futur musée souhaite créer la rencontre avec les publics et permettre les conditions de compréhension de l'histoire du verre et du domaine de la Verrerie.

Au-delà de resituer les hommes qui ont façonné l'histoire dans leurs rôles respectifs, le musée doit proposer des expériences originales entre histoire et art contemporain mais aussi ouvrir à des réflexions portant sur l'environnement et le verre en tant que matériau d'avenir. Ce positionnement fort et singulier permet à l'établissement de s'ancrer dans son époque.

Cette approche se distingue de celle des autres musées consacrés au verre, qu'ils soient établis dans la région (Musée du Verre de Sorèze, Halle du verre de Claret) ou ailleurs en France (MusVerre de Sars-Poteries, Musée du Verre de Conches-en-Ouche, CIAV de Meisenthal, Musée du Verre et de ses Métiers de Dordives).

Le Musée de Carmaux est le seul musée consacré au matériau verre et à l'histoire de sa production, installé dans l'une des plus anciennes verreries au charbon de terre qui subsiste aujourd'hui en France.

02.1.1 UN MUSÉE DE SITE

La première intention du nouveau parcours est d'associer étroitement le contenant et son contenu, le verre et le site, le musée et la verrerie dans laquelle il se trouve. Le parcours mettra en valeur les **vestiges architecturaux témoignant de ses usages passés**. Il s'agira tout à la fois de restaurer, de réactiver, et d'interpréter un patrimoine, en l'adaptant à ses fonctions d'établissement muséal accueillant du public et conservant des collections.

Le Domaine de la Verrerie constitue un ensemble complexe où, dès sa création, la superposition des fonctions en ont rendu la lecture difficile. L'intervention architecturale à venir, comme la nouvelle muséographie, devront donc recomposer un passé fonctionnel décousu afin de **rendre le site intelligible pour le public**. L'architecte et le muséographe s'attacheront à **conserver et à restaurer les matériaux d'origine afin de rendre vivace la mémoire d'un lieu chargé d'histoire**.



02.1.2 UN MUSÉE DE TERRITOIRE

La notion de territoire peut être conçue de manière élargie et plus concentrée :

Le propos du musée dépasse la seule question du verre et de l'histoire des verreries. Le parti pris est de situer ces questions dans un récit plus global sur le développement d'un territoire qui dépasse les limites départementales et régionales. Si les collections témoignent d'une production verrière du Carmausin et, plus largement, du Tarn, elles illustrent également des usages et une diffusion bien plus large : du Néolithique où on observe des échanges d'outils taillés dans l'obsidienne dans le Sud de la France, aux bouteilles de la Verrerie Royale qui étaient envoyées à Bordeaux pour être exportées vers les Amériques ou le Nord de l'Europe, en passant par le commerce massif du verre brut dans l'Antiquité, le parcours montre à quel point le verre est de tous temps présent dans les échanges humains.

Au plan local, le site de la verrerie royale s'inscrit dans l'histoire de l'ère industrielle française de **l'exploitation du charbon**, dont découle la production verrière : le Domaine a été aménagé pour que l'on y exploite la houille et que l'on y souffle le verre. Le propos du musée devra ainsi être reconnecté au propos du **musée-mine de Cagnac**, situé à quelques kilomètres seulement. Les deux musées sont nés d'une même volonté associative de transmettre l'histoire du territoire aux générations futures. L'opportunité de concevoir un nouveau parcours muséographique au sein du musée du verre doit permettre de rétablir une liaison naturelle et nécessaire avec le musée-mine.

02.1.3 UN MUSÉE MÊLANT HISTOIRE ET ART CONTEMPORAIN

L'analyse précise des collections a fait apparaître la qualité des collections historiques du musée mais aussi la relative faiblesse des collections d'art contemporain, en comparaison avec d'autres musées du verre en France (cf. 1.3.1). Si ces **collections de verre contemporain** ne peuvent constituer une section à part entière permettant de tenir un discours étayé et cohérent sur l'art du verre au XX^{ème} siècle et de nos jours, elles peuvent en revanche venir **ponctuer le parcours** qui mêle ainsi discours historique chronologique et œuvres contemporaines. Celles-ci sont sélectionnées en fonction du thème historique ou technique abordé. Ce parti-pris muséographique engendre, par la confrontation des époques et des styles, une **dimension originale**, à la fois esthétique et émotionnelle. Et cette mise en regard permet de **rythmer la visite** en créant, à l'intérieur du parcours chronologique, un parcours contemporain qui sera renouvelé grâce à la rotation tous les deux ans d'œuvres de la collection.

02.1.4 UN MUSÉE DE SOCIÉTÉ

Reflète de la société, le musée constitue un lieu d'apprentissage, de divertissement, de partage mais aussi de réflexion. Au-delà des aspects historiques ou artistiques, le musée du verre veut proposer à ses publics de **s'interroger sur une question essentielle aujourd'hui : le verre comme matériau d'avenir face aux enjeux environnementaux**. Sans prétendre apporter des réponses à des problématiques complexes et évolutives, le propos du musée peut **susciter curiosité et réflexion**, par le prisme du verre et de ses qualités, **sur des questions de société** qui se posent dès à présent. En outre, le musée met au centre de son récit le rôle joué par des hommes et des femmes qui ont participé, chacun à leur niveau, à la production, à la commercialisation, aux mutations sociales... Dans chaque salle, chacun trouve sa place de façon objective : le gentilhomme verrier comme l'ouvrier, l'entrepreneur de Solages comme la figure politique de Jean Jaurès, les anonymes, hommes, femmes et enfants...

02.1.5 UN MUSÉE VIVANT ET DYNAMIQUE

L'aspect **vivant** du musée repose ainsi sur le **positionnement original du parcours** qui consiste à :

- intégrer des œuvres contemporaines régulièrement renouvelées au sein d'un parcours historique chronologique,
- proposer un **discours ouvrant à des questions de société**,
- offrir des **dispositifs originaux de médiation** développés au sein de l'exposition permanente, interactifs, participatifs et inclusifs, qui contribueront à positionner le public comme acteur de sa visite.

L'atelier verrier, aspect attractif de la visite grâce aux démonstrations proposées jusqu'alors au public, n'est pas inclus dans la tranche de travaux. Ce choix s'est effectué pour raison économique : le maintien de l'atelier verrier a fait l'objet d'un scénario chiffré, en investissement et en fonctionnement, à l'occasion d'une étude de pré-programmation à partir d'une première version du PSC qui incluait l'atelier et ses activités. Toutefois, l'actuel projet inclut par anticipation, une possible suite du programme.



02.2 UN NOUVEAU PARCOURS MUSÉOGRAPHIQUE INSTRUCTIF ET LUDIQUE

La muséographie doit rendre compte auprès des publics des différents axes du projet scientifique et culturel. Le parcours proposé est conçu de façon chronologique et évolutive, dans des ambiances aptes à susciter la curiosité et le plaisir.

Le futur parcours de visite se décline en 6 séquences (cf. synopsis détaillé) en se basant sur les objectifs suivants :

- permettre au visiteur de se repérer facilement dans l'espace qu'il découvre ;
- offrir un parcours sensible, en immersion au cœur d'un site patrimonial, fondé sur des collections historiques (étayées par un discours scientifique), et qui s'ouvre à la création contemporaine ;
- permettre à tous les publics de saisir le caractère à la fois unique de ce musée ancré dans son site, son territoire, et sa région, mais aussi comme témoin d'une histoire d'un matériau, le verre, dans sa dimension universelle, ouvert sur l'avenir.

02.2.1 UN PARCOURS STRUCTURÉ EN 6 SECTIONS - ENVIRON 430 M²

Le musée du verre est intégré dans l'existant architectural et environnemental du Domaine de la Verrerie, témoin de l'activité verrière en France aux XVIII^e et XIX^e siècles. Les options architecturales et muséographiques doivent donc impérativement tenir compte de cet atout patrimonial par une mise en valeur des anciens espaces de production clairement lisibles au fil du parcours permanent de visite³⁹. Les ambiances chromatiques varieront selon les différentes sections. La mise en place de réserves visibles dans certaines salles du parcours est requise. Ce dispositif permet de conserver in situ des objets susceptibles d'être présentés en rotation tous les deux ans.

Le synopsis du parcours prévoit l'implantation de 475 objets de la collection, sélectionnés en fonction de leur intérêt thématique.

SECTION 1 : LE MUR DU TEMPS

40 M²

- **Propos** : Après une présentation de la chimie du verre, cette section s'attache à donner des repères temporels liés à la présence et la fabrication du verre dans le Tarn entre la Préhistoire et la période contemporaine. Il s'agit d'une section introductive permettant au visiteur de situer les grands moments de l'histoire du verre dans une chronologie plus générale. Sont abordés ici les évolutions des techniques et des usages.
- **Ambiance** : ambiance chromatique progressive allant du blanc sable au brun

foncé en passant par le vert. Atmosphère lumineuse (lumière naturelle).

- **Dispositifs** : Cette section comporte principalement une grande chronologie de l'histoire du verre qui n'est pas exhaustive, mais rend compte de l'histoire départementale. Elle est accompagnée en partie basse de repères plus généraux sur les grandes périodes de l'histoire pour que le public se repère aisément. Des vitrines sont réparties selon les besoins le long du dispositif par période dont les dimensions sont calculées selon les objets, à présenter avec soclage, et en prenant en compte la possibilité de rotations d'objets. Lumière intégrée. En partie basse, des tiroirs réserves

39. Cf. Annexe 11 - Les vestiges à valoriser

pour la rotation des objets, manipulables par les publics (réserves hors site mais problématique de la fragilité des collections), permettant aussi de renouveler l'intérêt des publics.

• **Objets exposés : 63**

> **Objets patrimoniaux** : ils sont peu nombreux mais sélectionnés pour bien signifier la période. Ils proviennent des collections du musée, du CCE (notamment pour l'Antiquité), ou de dépôts. Ils constituent des jalons des différentes périodes qui seront plus particulièrement évoquées dans les sections suivantes du parcours. Ils sont susceptibles d'être exposés en rotation.

> **Œuvres contemporaines** : une installation présentée en permanence viendra faire écho à la composition du verre et la provenance naturelle de la silice. D'autres œuvres contemporaines en rotation viendront s'insérer dans la présentation.



Thibault Lafleuriel, *Sédimentation*

SECTION 2 : LES VERRERIES FORESTIÈRES 50 M²

- **Propos** : Restituer l'activité d'une verrerie forestière
- **Ambiance** : ambiance forestière (lumière, couleur, visuel, son) évoquant le paradoxe entre un environnement de travail et de vie très rudimentaire et une production très précieuse et parfois luxueuse par des gentilshommes verriers
- **Dispositifs** : Cette section s'articule autour de la maquette d'un four verrier projetée au centre de la pièce. Des vitrines sont réparties pour évoquer les outils, la vie quotidienne des verriers, la production commune et de luxe.
- Les dimensions des vitrines sont calculées selon les objets, à présenter avec soclage, et en prenant en compte la possibilité de rotations (certains fragiles). En partie basse, des tiroirs manipulables par les publics serviront de réserves visibles.

• **Objets exposés : 121**

> **Objets patrimoniaux** : les objets issus des collections du musée (dont quelques objets



Perle mosaiquée, I^{er} siècle



Corolle de verre à jambe, XIV^e s.



Burette, époque moderne



Bouteille, XVIII^e/XIX^e siècle

de luxe exceptionnels) sont mis en regard de fragments, d'objets et d'outils issus du CCE, très riche pour cette période (fonds Averous).

> **Œuvres contemporaines** : des œuvres contemporaines en rotation viendront s'insérer dans la présentation pour confronter notamment des motifs et décors variés.



Creuset



Perle à décor



Gourde annulaire



Richard Meitner, *Ample considération*

SECTION 3 : L'EMPREINTE DES SOLAGES SUR LE TERRITOIRE DU CARMAUSIN

50 M²

- **Propos** : Cette section s'attache à replacer les grandes figures de la famille de Solages au cœur de l'histoire du développement du territoire afin de montrer le rôle majeur qu'ils ont joué dans l'économie du territoire. Au centre de cette histoire, le Domaine de la Verrerie fera l'objet d'un focus avec une restitution de son évolution du milieu du XVIII^e siècle à nos jours.
- **Ambiance** : atmosphère sombre pour laisser place au dispositif immersif.
- **Dispositifs** : Proposer une expérience immersive spectaculaire, où le visiteur est plongé dans un paysage en mutation entre le XVIII^e et le XX^e siècle. Cet espace est prévu comme une ponctuation instructive et ludique dans le parcours. Le dispositif est conçu à partir de documents d'archives et d'iconographie, compte tenu de l'absence



Extrait de l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert, gravure du XVIII^{ème} s.



Bouteilles en verre noir caractéristiques des productions des verreries au charbon.



Simon Muller,
Les murs ont des oreilles

Envoyé en préfecture le 11/07/2023

Reçu en préfecture le 11/07/2023

Publié le 11/07/2023

ID : 081-200040905-20230706-06072023_6-DE

S²LOW

de collections sur ce sujet. Un dispositif plus didactique (à l'aide d'objets, d'illustrations, d'iconographie) pour les publics groupes.

Objets exposés : 4

> **Objets patrimoniaux** : l'emblème des Solages en bas-relief et deux autres éléments de l'ancien château.

> **Œuvres contemporaines** : des œuvres contemporaines en rotation viendront s'insérer dans la présentation pour faire écho au point d'ancrage familial, ouvrier ou paysager que constitue le Domaine de la Verrerie.



Modillon sculpté à l'emblème des Solages



Anne-Claude Jeitz, *La maison des souvenirs*

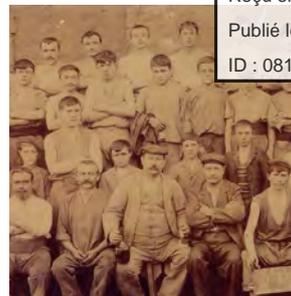
SECTION 4 : LA VERRERIE ROYALE

120 M²

- **Propos** : Il s'agit de resituer la naissance de la verrerie au charbon dans le contexte économique du royaume, avec l'utilisation d'une nouvelle énergie pour les fours, le développement d'une industrie de la bouteille et des circuits de commercialisation avec le reste de l'Europe et les colonies.
- **Ambiance** : plus sombre, cette section devra être conçue **dans les soubassements de la manufacture** pour permettre aux visiteurs de découvrir les vestiges témoins de l'activité du site.
- **Dispositifs** : Cette section comporte des documents d'archives restitués par le biais d'iconographie et de points sonores.
- **Objets exposés : 34**
 - > **Objets patrimoniaux** : ils illustrent la production proto-industrielle de l'époque, principalement des contenants utilitaires (bouteilles, bocaux, bonbonnes) en verre noir caractéristiques des productions des verreries au charbon du XVIII^e siècle et début XIX^e siècle. Ils peuvent être rassemblés en une grande vitrine montrant la typologie de la production de l'époque.
 - > **Œuvres contemporaines** : elles viennent, en rotation, créer des parallèles avec l'entrée dans le monde industriel que constitue la création de la verrerie royale ou avec l'esthétique noire et uniforme des bouteilles exposées.

SECTION 5 : LES VERRERIES INDUSTRIELLES 100 M²

- **Propos** : la Révolution industrielle rend la verrerie royale obsolète. Le territoire, riche de l'extraction et la transformation du charbon, va connaître à cette période de profonds bouleversements notamment techniques, politiques et sociaux.
- **Ambiance** : ambiance évoquant l'accélération de la production et l'introduction de machines automatiques, remplaçant peu à peu l'homme. Archives sonores.
- **Dispositifs** : Possibilité de jouer sur un effet scénographique avec l'accumulation d'objets couvrant les murs.
- **Objets exposés : 250**
 - > **Objets patrimoniaux** : les collections présentent de nombreux objets correspondants à la production de l'ère industrielle, principalement des bouteilles, canettes et bonbonnes et de nombreuses archives.
 - > **Œuvres contemporaines** : elles viennent évoquer les contenus de cette section : grandes figures, conflits sociaux, évolution technique.



Groupe de verriers, Verrerie Sainte-Clotilde, début XX^e siècle



Carte postale Verrerie Sainte-Clotilde



Canettes, fin XIX^e/début XX^e s.



L. Brabant & A. Villechange, *Equilibres*



Xavier Carrère, *Télégraphie*

Envoyé en préfecture le 11/07/2023

Reçu en préfecture le 11/07/2023

Publié le 11/07/2023

ID : 081-200040905-20230706-06072023_6-DE

S²LOW

SECTION 6 : LE VERRE INNOVANT 70 M²

- **Propos** : À la fois conclusion et ouverture sur des questions de société, cette section a pour point de départ le recyclage du verre, technique qui existe depuis l'Antiquité.
- **Ambiance** : évocation d'un laboratoire à la fois technique, scientifique et artistique.
- **Dispositifs** : vitrines, supports vidéos...
- **Objets exposés** : objets du quotidien et œuvres contemporaines se mêlent. Possibilité de scénariser cette présentation par l'invitation d'un artiste contemporain tous les deux ou trois ans dans le cadre d'une installation semi-permanente, alliant œuvres visuelles, vidéos, dispositifs sonores ou olfactifs.

Le musée prête attention à « l'accessibilité pour tous » afin que chaque visiteur puisse, grâce à une muséographie multi-sensorielle, appréhender la grande majorité des contenus ou d'en avoir la teneur principale, tout au long de la visite.

Accueillir tous les publics, c'est être en mesure d'accueillir des personnes en situation de handicap (moteur, mental, visuel, auditif) mais aussi prendre en compte des publics présentent des particularités : personnes âgées, enfants, parents et poussette, femmes enceintes, touristes étrangers...

Les prescriptions d'aménagement et d'accessibilité sont celles en vigueur pour un ERP de première catégorie.

DIALOGUE ENTRE LE BATI ET LES COLLECTIONS

L'un et l'autre sont liés. L'intervention architecturale comme la scénographie respectent l'authenticité des lieux et la valorisent. Le bâtiment ne devra pas être « effacé » mais au contraire mis en avant dans sa singularité, pour en tirer toute l'originalité du musée. Les nouvelles recherches sur site ont fait apparaître la nécessité de **retrouver les volumes initiaux du rez-de-chaussée de la halle aux fours et de permettre une lecture et une évocation des vestiges architecturaux de la verrerie royale, afin de lier architecture et collections, contenant et contenu.**

UN PARCOURS ENTRE MONSTRATION ET CONSERVATION

Les aménagements répondront également aux normes de conservation préventive relatives aux collections muséales. **La mise en valeur des objets exposés sera renouvelée et évolutive** en fonction du discours historique qui les accompagne. **Le système de soclage sera le plus évolutif et adaptable possible.** Le musée doit pouvoir évoluer dans le temps, au fur et à mesure des rotations d'objets dans certaines sections ou de l'enrichissement des collections et de l'évolution de la connaissance. **Des réserves visibles** pourront constituer des dispositifs nécessaires et attractifs pour les publics. Le musée proposera **des expériences de visite et des expérimentations diverses** dans des ambiances variées selon les thèmes abordés et en ayant recours à des procédés virtuels quand ils sont nécessaires.

DES DISPOSITIFS LUDIQUES

Des **installations numériques interactives**, parfois sonores, et des manipulations inviteront le (jeune) public à une découverte participative et ludique. Une vigilance sur la robustesse, sur la parfaite intégration des manipulations et des dispositifs spectaculaires dans l'esthétique générale des espaces, sur la pollution sonore et sur le niveau de maintenance nécessaire est requise.

Les bonnes conditions de visite dépendent autant de l'aménagement du site et du parcours de visite que de la nature des prestations proposées. Si l'audioguide est une façon d'**accompagner le visiteur**, sans remplacer la médiation humaine, nous préconisons **la création d'une application mobile gratuite.** L'application pourrait constituer un outil d'aide à la découverte du domaine et de ses collections et de proposer des contenus supplémentaires pour approfondir certaines thématiques. Par le biais d'une figure emblématique du propos, le public serait guidé à travers les bâtiments et le parc.

40. Cf. Annexe 12 - Synopsis détaillé

DES SUPPORTS D'INFORMATION POUR TOUS LES PUBLICS

Au sein même des différents espaces fonctionnels du musée, qu'il s'agisse des espaces de service ou des espaces d'exposition, **une charte graphique uniforme**, devra assurer la cohérence de la diffusion de l'information. Elle sera aussi l'une des **incarnations visuelles** qui définit **la personnalité du musée.** Elle est le prolongement du concept, de l'intention. Elle devra impérativement se décliner dans la signalétique et les supports de communication du musée.

La structuration et la hiérarchisation de l'ensemble des textes des panneaux didactiques suivront un principe de trois niveaux de lecture maximum⁴⁰. Des fiches de salle pourront apporter, si besoin, des compléments d'information, et des livrets-jeux seront proposés au jeune public.

Des **points tactiles** intégrant des fac-simile d'objets des collections, des textes en braille, des cartes en relief permettront aux personnes en situation de handicap visuel de trouver des éléments de compréhension de chaque thématique développée. De même que des **points sonores** jalonneront le parcours afin de partager des contenus ou d'illustrer une atmosphère liée au thème.

Le futur musée doit comporter des fonctions indispensables au bon fonctionnement : accueil et billetterie, boutique, accessibilité PMR à tous les espaces réservés au public, vestiaires, sanitaires, espace de médiation, local technique, local pour le matériel muséographique, système de contrôle des flux de visiteurs, espaces d'exposition, réserves et administration⁴².

Le schéma fonctionnel qui suit propose la répartition suivante : en partie supérieure, les espaces du rez-de-chaussée et en partie inférieure, les espaces au sous-sol.

SAS D'ACCÈS

Il est constitué de deux entités :

- le couloir actuel d'accès du château, qui constitue un lieu de passage entre l'extérieur et le musée, **métaphore des liens qui unissent le territoire**, la matière verre et les hommes. Sur les murs, le visiteur trouve un plan commenté de situation du domaine comme repère et unité de lieu, un texte explicatif de l'intention du musée et des silhouettes de personnages majeurs pour le lieu.
- un sas en verre entre les deux bâtiments pour rattraper les niveaux et accéder à l'accueil : une structure en verre et métal comportant des mots sérigraphiés évoquant les usages et propriétés du verre.

L'ACCUEIL BOUTIQUE

Il s'agit d'un espace clé qui doit offrir au visiteur les conditions d'accueil optimales et permettre l'accès au parcours permanent, à l'espace d'exposition temporaire, à l'espace de médiation, à la boutique et à des sanitaires. La billetterie et la boutique doivent pouvoir être gérées simultanément par un agent.

DES ESPACES TECHNIQUES & ADMINISTRATIFS

Une réserve de matériel muséographique, placée à proximité de l'espace d'exposition temporaire, est indispensable, de même qu'un local technique au sous-sol pour le stockage de matériel et consommables d'entretien.

En outre, le bâtiment étant entièrement dévolu aux collections et à l'accueil des publics, **il est absolument nécessaire de disposer de locaux administratifs à proximité afin de permettre à l'équipe en back office (direction, conservation, communication) d'être au plus près du site au quotidien**. Seul le bâtiment dit du château semble pouvoir répondre à ces besoins, indissociables de l'activité du musée. Ainsi, l'ensemble des réserves et bureaux déménagés en 2018 au siège de la 3CS pourront réintégrer le Domaine de la Verrerie : **les réserves du musée et du CCE pourront se déployer au rez-de-chaussée et les bureaux de la conservation, salles d'études, salles de réunion, à l'étage.**

41. Cf. Annexe 12 - Synopsis détaillé

42. Cf. Annexe 13 - Récapitulatif des interventions nécessaires sur les bâtiments existants et leur destination

L'ESPACE D'EXPOSITION TEMPORAIRE

surface estimée
120 M²

Les contraintes de stockage d'un trop grand nombre de mobiliers et de socles, nous dirigent vers un espace **équipé, ingénieux, modulable, démontable, adaptable à tout type d'œuvres** :

Mobilier/Soclage/Accrochage :

- Objet de petite et moyenne taille/et/ou fragile (dispositif de socle avec cloche vitrée)
- Œuvre monumentale/installation (podium bas, dispositif de mise à distance)
- Suspension (Ex. : dispositif de rails techniques au plafond...)
- Tableau/Vitrail/photo (Rails muraux pour cimaises, cimaises coulissantes...)

Circulation/Mise en espace :

- Le musée dispose de trois cloisons modulables sur roulettes qui seront conservées et entreposées dans cet espace en permanence.

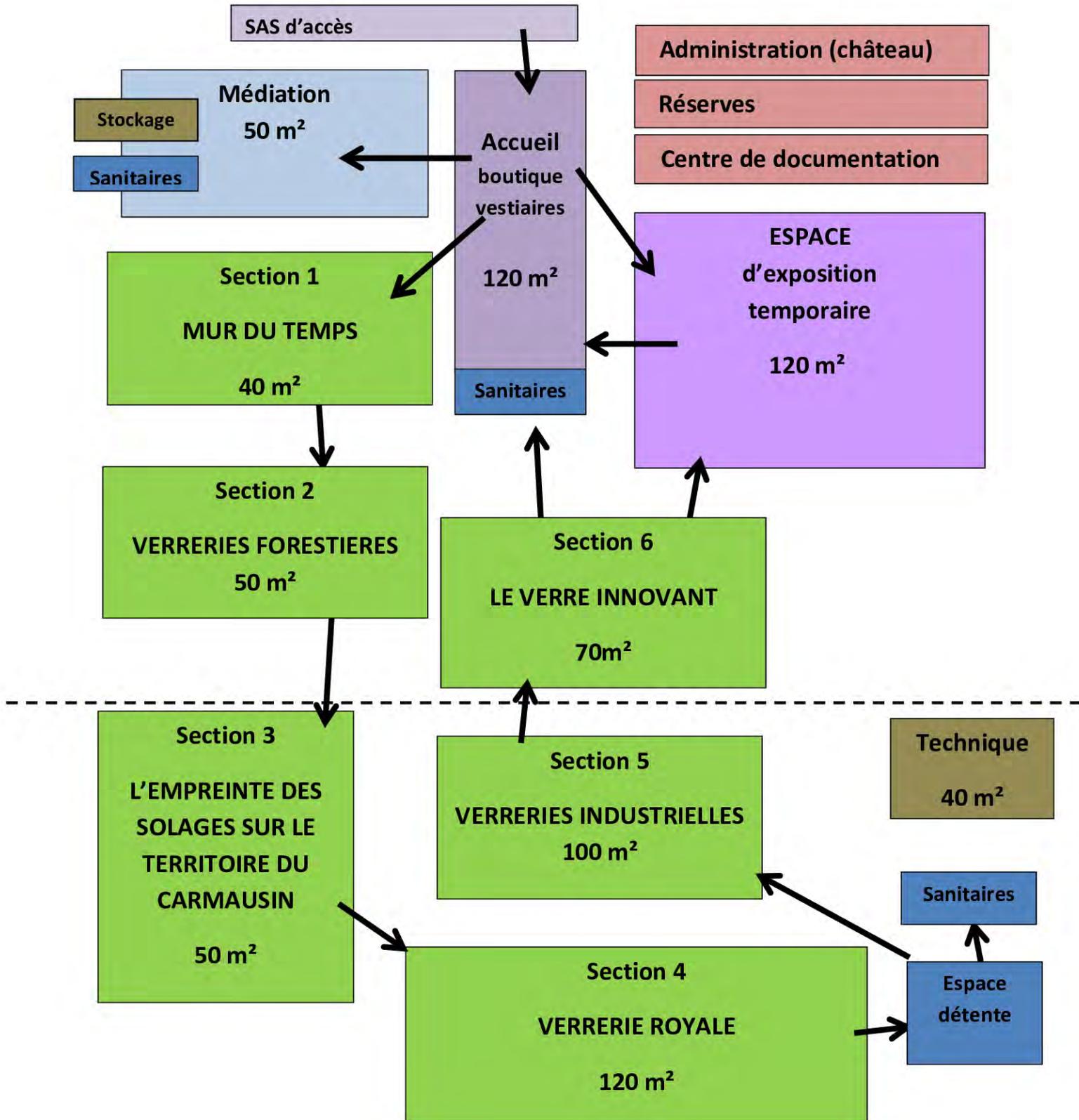
Éclairage/alimentation électrique :

- L'espace devra disposer d'un réseau de rails permettant un éclairage aisé des œuvres, de type projecteur-cadre directionnel (réglage lux indispensable)
- Un dispositif d'alimentation électrique permettant un accès facilité (boîtiers au sol...) quelle que soit la mise en scène imaginée

Conservation préventive :

- Outre le système d'éclairage, ou des dispositifs de mise à distance, et de protection (vitrines), l'espace devra disposer, comme le parcours permanent, d'un dispositif de contrôle climatique pour la température et l'humidité relative.

Si son accès n'est pas dissocié du reste des espaces par un billet spécifique, l'espace d'exposition temporaire doit en revanche pouvoir être fermé et visuellement isolé du reste des espaces pendant les périodes de montage/démontage d'expositions.



Le musée se situe au cœur du parc arboré de 17 hectares et on ne peut ignorer la dimension patrimoniale et paysagère de l'ensemble. Si l'intervention architecturale présentée dans la programmation est circonscrite au bâtiment de la Verrerie Royale (« L'Orangerie »), elle doit malgré tout tenir compte d'un possible déploiement du projet au niveau des autres bâtiments ainsi que d'une valorisation des aménagements paysagers, totalement **complémentaires de la visite du musée** : le parc, composé par la famille de Solages pendant plusieurs générations, ses essences rares, ses vestiges monumentaux témoins des usages et des fonctions originels du site.⁴³

À titre d'exemple, le parc pourra être valorisé par la création de compositions paysagères, l'installation d'œuvres contemporaines ou encore des panneaux reproduisant des photographies anciennes qui devront être positionnés au niveau des vestiges patrimoniaux, afin de mieux donner à lire l'histoire des lieux ; un arboretum permettrait également au public de découvrir les essences à l'aide de panneaux. Enfin, la valorisation du parc implique d'organiser son entretien et sa conservation avec un **plan pluriannuel de contrôle phytosanitaire** qui pourrait être mis en place avec le service des espaces verts de la 3CS. Cela permettra de prévenir d'éventuels risques de chutes de branches ou de déracinement, et de mettre en place une **politique de reboisement** en conservant l'unité des essences historiques. Notons que le parc a été repéré sur le plan local d'urbanisme de la commune de Blaye-les-Mines en tant qu'élément remarquable.

En parallèle, l'installation de la maquette de la Cokerie dans un bâtiment annexe (propriété de la 3CS, cette maquette de 25 m² inaugurée en 1961 par le général de Gaulle et restaurée de 2019 à 2023) fait écho à l'ancien site de la Cokerie situé à proximité du domaine. Ce sera un point de liaison avec le Musée-mine ;

En outre, le Domaine de la Verrerie est le point de départ de trois parcours de randonnées existants. Ils permettent de relier le site au territoire par l'histoire du charbon et de l'urbanisme aux alentours.

- **Terres d'ombres et de lumière**

Labellisé, le sentier a été créé par la Communauté de communes en partenariat avec le Syndicat mixte d'aménagement de la découverte. Il relie physiquement le domaine de la Verrerie au site de la Découverte. Il emprunte les chemins conduisant du verre à la mine (Quartier de la Grillatié, l'ancien lavoir, jusqu'à la fosse...).

- **Le sentier de Fontgrande**

À partir du domaine de la Verrerie, les visiteurs peuvent emprunter le sentier conduisant à l'ancienne cité-jardin de Fontgrande (pour les mineurs) et son école (protection Monuments Historiques). Une série de panneaux permettent de retracer l'histoire de ce quartier construit sous l'impulsion de la famille de Solages.



Le grand cèdre du Liban dans le parc photographié par Paul de Solages en 1875 (source : archives privées de Solages)

- **Le sentier de Carmaux**

La ville de Carmaux a installé différents panneaux au niveau des sites remarquables, dont l'ancienne Verrerie Sainte-Clotilde, située à proximité du domaine et de la gare. Tout en s'appuyant sur les panneaux existants, un balisage permettrait de relier clairement le Domaine de la Verrerie au centre-ville de Carmaux.

Au-delà des sentiers de randonnée pédestre, **des visites guidées entre les musées du verre et de la mine et l'Office de tourisme du Ségala tarnais** pourraient être incluses dans l'offre des publics, en s'appuyant sur des éléments patrimoniaux marquant l'aménagement du territoire (chevalement de Blaye-les-Mines, le Lavoir, les fours à chaux, la cité de Fontgrande à St Benoit, et celle des Homps à Cagnac...). Ainsi reconnecté à son territoire, le musée deviendrait **un site qui participe à l'affirmation de l'identité d'un territoire** par son inscription dans la construction urbaine et paysagère de la localité.

43. Cf. Annexe 11 - Les vestiges à valoriser



02.3 LA POLITIQUE DES COLLECTIONS

Comme nous l'avons vu dans le premier volet du PSC, une grande partie de la collection est constituée d'objets patrimoniaux issus de la pratique d'un artisanat verrier régional qui deviendra au fil du temps une industrie, toujours active à ce jour. Le musée affirme donc sa vocation d'un musée d'histoire régionale du verre en Occitanie, à la croisée des domaines de l'archéologie, de l'ethnographie et des arts décoratifs. Jusqu'à présent, la politique des collections du musée était davantage axée sur le verre contemporain (acquisitions, thèmes d'expositions temporaires, programmation culturelle, liens avec les spécialistes...). Aujourd'hui, afin de retrouver une cohérence, les axes de développement et de recherche doivent évoluer à tous les niveaux.

Par ailleurs, la création d'un CCE dédié au patrimoine verrier de la région Occitanie et à l'histoire du territoire intercommunal, permet de préserver et d'étudier un pan de l'histoire régionale encore très peu connu du grand public. Comme nous l'avons vu dans l'analyse des collections, les fonds du CCE sont complémentaires de ceux du musée. Au-delà, les deux entités ont des missions communes, partagent des espaces communs de conservation et de consultation. La politique des collections ci-après est donc abordée de façon globale en tenant compte de cette double articulation.

02.3.1 L'ENRICHISSEMENT DES COLLECTIONS

LA CRÉATION D'UN CONSEIL SCIENTIFIQUE

Bien que dès 2011, les nouvelles acquisitions aient fait l'objet d'un avis scientifique recueilli auprès de partenaires compétents, le musée n'avait pas constitué jusqu'à présent de conseil scientifique. En 2022, dans le cadre de la refonte du parcours muséographique, un comité d'une quinzaine de spécialistes a été constitué⁴⁴.

Ce conseil scientifique est une instance d'avis scientifique, véritable outil d'aide à la décision pour les élus de la Communauté de Communes, qui se réunit une fois par an en séance plénière et au gré des besoins du projet. Dans le cas où le musée bénéficierait de l'appellation Musée de France, le conseil contribuera à la constitution des dossiers d'acquisition à présenter lors des commissions scientifiques régionales (dispositifs d'aides DRAC/Région pour les musées labellisés).

LES AXES PRÉVISIONNELS D'ACQUISITION

Les grands axes d'enrichissement des collections reposent sur l'inventaire des collections réalisé à partir de 2015 par l'équipe du musée, sur l'analyse des collections réalisée à l'occasion du présent PSC, et sur l'avis des membres du conseil scientifique du musée.

Axes	Thèmes	Nature des objets
Axe 1	verreries forestières Tarn - XVII ^e /XVIII ^e s.	Verrerie de luxe et d'apparat : verre à jambe, verrerie mouchetée et différents décors Tout document d'archive
Axe 2	verreries à charbon - XVIII ^e /mi XIX ^e s.	Bouteillerie : carafes et plates, roulots, pots à graisse, anglaises et pointues... Tout document d'archive permettant de documenter la production de la verrerie royale de Carmaux
Axe 3	verreries industrielles	Outils (ex : machine Boucher) Tout document d'archive permettant de documenter la production de ces verreries

44. Cf. Annexe 14 - Liste des membres du conseil scientifique

DES DEMANDES DE DÉPÔT LIMITÉES

Le futur parcours muséographique étant conçu à partir de l'analyse des collections existantes, le musée peut asseoir son propos sans dépendre de dépôts d'autres musées. Néanmoins, certaines sections pourront enrichir leur présentation grâce à la mise en parallèle d'objets archéologiques intègres avec le mobilier antique ou médiéval des fonds du musée et du CCE, dans le but de rendre plus intelligibles certains aspects de l'histoire du verre.

Le musée a déjà emprunté à plusieurs reprises des collections auprès de musées de France. Notons que pour obtenir l'accord d'un dépôt auprès d'un musée de France, **il est théoriquement nécessaire que le musée bénéficie lui-même de l'appellation Musée de France.**

02.3.2 INVENTAIRE ET NUMÉRISATION

L'inventaire des collections, conforme aux normes des musées de France, est mis à jour au fur et à mesure des acquisitions. A l'exception de quelques œuvres non documentées et donc non intégrées à ce jour, **le statut administratif de l'ensemble des objets du musée est clair**, ils sont propriété de la Communauté de communes.

La numérisation sous le logiciel S-MUSEUM – pour rappel mis à disposition par le Département du Tarn - doit cependant encore évoluer avec les nouvelles versions du logiciel permettant de nouvelles fonctionnalités. Des choix réalisés à l'origine de l'inventaire en 2015 (sur les objets à parties amovibles) seront également à reprendre à l'avenir pour une meilleure gestion des fiches d'inventaire.

La documentation existante (par exemple fiches artistes) doit également être intégrée au logiciel, un travail qui va s'avérer de longue haleine sur le fonds contemporain en raison de la multiplicité des auteurs.

En outre, deux ensembles complexes constitués de mobiliers archéologiques (Fonds Magne et FondsAverous), sont à l'heure actuelle inventoriés selon les normes d'inventaire archéologique fixés par le SRA de la DRAC Occitanie et non encore inventoriés sous S-MUSEUM. Il s'agit de :

- Fonds Magne – Une convention de don existe, mais sa validité doit être contrôlée par le SRA.
- Fonds Averous – Statut clair, propriété de la Communauté de communes depuis 2020, ce fonds sera versé à l'inventaire du musée au titre d'une ensemble complexe. S'agissant de la première acquisition 2020, son numéro sera : 2020.1.0. Les objets remarquables seront repérés au moment de l'enregistrement sur le logiciel S-MUSEUM,



Projet de dépôt d'objets en verre
issus du fonds du Musée Toulouse-Lautrec, Albi



Campagne d'inventaire 2017, Camille Viandier (stagiaire)

ils conserveront leur numéro de lot issu de l'inventaire archéologique, comme 3e numéro. Ex : Fouille de Peyremoutou, 1986, lot 35 : 2020.1.35

L'enjeu est de conserver l'unité de la collection issue de la fouille, tout en faisant coïncider la logique de l'inventaire archéologique à celle de l'inventaire Musée de France. Notons que la numérotation des objets remarquables issus d'une même opération archéologique pourra donc être discontinuée (2020.1.35, 2020.1.85...). Cette procédure a déjà été approuvée par la DRAC pour l'Archéosite de Montans (Tarn), un musée de France également CCE.

LES DÉPÔTS DU CCE

La totalité des fonds déposés à ce jour sont inventoriés, photographiés, conditionnés, et étiquetés. Un récolement a été réalisé en 2020. Le SRA a créé la base BERNARD, un outil numérique d'inventaire et de gestion du mobilier archéologique spécifique, gracieusement mis à disposition. La numérisation des collections a eu lieu en 2021 et 2022 avec l'aide du Comité Départemental d'Archéologie du Tarn. À ce jour, **l'ensemble des fonds déposés est consultable sur la base BERNARD.**

02.3.3 LA CONSERVATION DES COLLECTIONS



Le bâtiment dit « du château », ancienne dépendance convertie en logement pour la famille de Solages, puis siège de la 3C et enfin réserves et bureaux de la conservation du musée jusqu'à la fermeture.

DES RÉSERVES À RÉINTÉGRER SUR SITE

Pour des raisons évidentes de commodité et de limitation des transports d'œuvres, les réserves devront réintégrer le Domaine de la Verrerie après travaux. Le projet intégrant des interventions de réfection sur le bâtiment dit « du château », les réserves pourront prendre place en rez-de-chaussée avec une surface disponible de 208 m². Des aménagements seront à prévoir afin de réguler le climat, sécuriser les accès, mieux gérer les mouvements d'œuvres. La présence de réserves intégrées à la muséographie dans le parcours permanent permettra également de stocker les œuvres destinées aux rotations.

RÉGULER LE CLIMAT

Dans les futures réserves, Il faudra pouvoir mieux isoler les objets nécessitant un climat spécifique (verre archéologique) avec l'installation d'un caisson permettant une gestion climatique dissociée de l'espace environnant (taux d'humidité relative pouvant être abaissé à 0%, contrôle de la température, hermétique à la

Cependant, il reste à clarifier le statut juridique se fait avec le service régional de l'Archéologie : sollicitation des propriétaires publics ou privés des terrains d'où proviennent les collections, puis transfert de propriété de la partie appartenant à l'Etat. La régularisation du statut du mobilier se fera site par site, pour l'ensemble des objets. Cela implique de rechercher les propriétaires des parcelles, ou leurs ayant-droits, et inciter au don en faveur de la Communauté de communes. Il faudra préalablement centraliser la documentation des opérations et identifier les quelques fonds sans provenance connue. Il s'agit d'un vaste chantier encore à entreprendre pour tous les fonds.

lumière). Un volume de 3 mètres cubes sera suffisant.

Les espaces d'exposition du musée devront réunir toutes les conditions pour garantir la sécurité et la conservation des collections. Ils seront conçus de façon optimale et simple de gestion.

Les conditions de conservation nécessaires sont fonction des matériaux dont les objets sont constitués.

Il s'agit majoritairement de verre, matériau inorganique poreux, peu sensible à la lumière (mais les pièces anciennes ne doivent pas être exposées à la lumière naturelle directe, à proximité d'une fenêtre par exemple.) De façon générale, les UV peuvent provoquer des phénomènes de solarisation, voire un changement de couleur. Les rayonnements infrarouges sont à proscrire également car ils font varier la température au sein de la matière. Pour les objets en verre, le niveau d'éclairement peut être de 300 lux ou plus, sans limite de temps.

Le verre est, en revanche, très sensible à la variation de température pouvant entraîner des chocs thermiques qui créent des tensions dans la matière, se traduisant par l'apparition de fêlures, voire par la casse complète de l'objet. Une température de 20° avec le plus de constance possible, convient.

L'humidité peut aussi être un facteur de dégradation, lent mais grave, et sans retour possible, pour les objets les plus anciens issus de fouilles archéologiques qui ont été longtemps conservés dans la terre (contexte humide/acidité). Irisation, transpiration et phénomène de « crizzling », constituent les types de dégradations causés par l'eau et se traduisant par une décomposition de la matière à l'état de sable.

Le verre sain et restauré nécessite un taux d'humidité relative compris entre 50% et 60% TR.

Envoyé en préfecture le 11/07/2023

Reçu en préfecture le 11/07/2023

Publié le 11/07/2023

ID : 081-200040905-20230706-06072023_6-DE

reste à clarifier le statut juridique se fait avec le service régional de l'Archéologie : sollicitation des propriétaires publics ou privés des terrains d'où proviennent les collections, puis transfert de propriété de la partie appartenant à l'Etat. La régularisation du statut du mobilier se fera site par site, pour l'ensemble des objets. Cela implique de rechercher les propriétaires des parcelles, ou leurs ayant-droits, et inciter au don en faveur de la Communauté de communes. Il faudra préalablement centraliser la documentation des opérations et identifier les quelques fonds sans provenance connue. Il s'agit d'un vaste chantier encore à entreprendre pour tous les fonds.

Le verre sensible (objets de la période Antique) :
entre 40% et 50% TR

Le verre transpirant et/ou atteint par le crizzling
: entre 0% et 40% TR⁴⁵

Notons que d'autres matériaux sont présents
en collection : céramique, métal, papier, textile,
cuir, bois, plâtre, végétal, cire, dont l'état de
conservation (pour certains après restauration)
peuvent être la plupart du temps compatibles
avec les conditions que requièrent le verre.

Au sein du parcours de visite, les dispositifs
d'exposition prévoiront :

- des systèmes de sûreté des œuvres (vitrines
fermées et verrouillées, et/ou mise à
distance) : pour la régie des œuvres, l'accès

ÉTABLIR UN PLAN DE CONSERVATION PRÉVENTIVE

Nous préconisons les actions suivantes :

- Déterminer le climat en fonction des espaces ;
- Maintien de la surveillance climatique hebdomadaire des réserves, sous forme de registre de saisie manuelle, des déshumidificateurs sont déjà installés dans chaque salle des réserves. Dans le futur parcours de visite, un **contrôle climatique informatisé** serait souhaitable, avec un système de capteurs enregistrant et relayant les données vers un logiciel de contrôle afin de consulter en temps réel le climat par zones, et d'éditer des courbes sur des périodes données. La température et l'humidité relative seraient contrôlées par ce dispositif (thermo-hygromètre) dans les espaces d'exposition. Le contrôle de la lumière sera effectué ponctuellement à l'aide d'un luxmètre (le nouvel éclairage permettra de régler l'intensité lumineuse) ;
- Mise en place d'un **plan de sauvegarde et d'urgence** pour l'évacuation et la protection des collections en cas d'incendie ou d'inondation ;
- Formation continue pour le personnel dans le domaine de la conservation ;
- **Formations de sensibilisation pour le personnel technique** (ce type de formation peut être organisé en interne, ou conçu de façon plus large par la Conservation départementale des musées) ;
- Contrôle des signes ou traces d'infestations potentielles, contrôle des pièges anti-nuisibles ;
- Contrôle de l'état sanitaire des objets et des matériaux de conditionnement, voire du mobilier ;
- La mise en place d'un contrôle annuel des équipements de sûreté et de sécurité (pour l'ensemble du site) ;
- L'entretien des espaces et des équipements (ex. climatisation) doit être effectué par un personnel habilité, formé ou sous le contrôle d'un agent du service de la conservation ;
- Le choix des produits détergents utilisés doit être effectué par la conservation ;
- Dispositifs de sécurité (incendie) et de sûreté de l'équipement (vidéo surveillance – PC sécurité de contrôle visuel, prestation d'intervention en cas de déclenchement)

MOUVEMENT ET LOCALISATION DES COLLECTIONS

Au niveau des réserves, dès l'entrée, des **plans et registres** seront disposés au mur :

- Plan de géolocalisation des collections et nomenclature d'identification des zones ;
- Un registre des mouvements des œuvres : pochettes des objets « fantômes », c'est-à-dire, les objets sortis des réserves pour l'exposition permanente, pour l'exposition temporaire, pour le prêt ou le dépôt. Ces pochettes comprendront la fiche d'inventaire de l'objet, des photos avec le numéro d'inventaire visible, l'étiquette comportant le n° d'inventaire si l'objet n'est pas directement marqué) ;

Gestion des mouvements :

- La préparation technique et administrative du mouvement des œuvres sera systématiquement effectuée via le logiciel S-MUSEUM.
- Pour le CCE, la base BERNARD intègre elle aussi un module « Mouvement » permettant la traçabilité des localisations et mouvements pour prêt ou pour étude.

45. Guillemard D. "La conservation à long terme des objets archéologiques", in La Conservation Archéologique, dir. M. Berducou, Paris, 1990.

46. Selon les indications publiées dans « La conservation préventive des collections – Fiches pratiques à l'usage des personnels des musées », OCIM, 2002.

aux objets
gérable par
exposés devra être
une personne seule ;

- les matériaux des dispositifs muséographiques devront être conforme aux normes de conservation préventive⁴⁶, non nocifs pour les publics et pour les œuvres ;
- un climat adapté aux matériaux des objets/œuvres exposés (système de régulation climatique).

Le projet architectural devra garantir une **bonne inertie thermique des bâtiments**, et ce afin de limiter autant que possible, la dépendance climatique artificielle (risques de pannes des équipements pouvant entraîner des variations climatiques brutales).

02.3.4 LE CHANTIER DES COLLECTIONS

S'il n'y a actuellement pas de péril pour les collections, la conservation s'évalue sur le temps long. Aussi, les objets nécessitant d'être restaurés le seront. La priorité sera donnée aux objets prévus dans le parcours permanent qui feront l'objet de plusieurs sessions de restauration pendant les travaux. Toutes les restaurations devront respecter **les principes déontologiques de lisibilité, réversibilité et respect de l'intégrité de l'objet**.

La restauration d'un objet nécessite l'intervention d'un professionnel. Outre deux objets anciens à reconstituer (cassés), le chantier des collections consistera surtout en une campagne de nettoyage des objets, à planifier par tranches à partir de 2024.

Le C2RMF (Centre de Recherche et de Restauration des Musées de France) constitue une ressource d'un point de vue technique mais également administratif. Toutefois, ces services sont réservés aux musées de France.

L'APROA (Association Professionnelle des conservateurs-Restaurateurs d'Œuvres d'Art), peut également être un relais pour obtenir des conseils auprès d'un restaurateur par domaine de compétence.

Enfin, l'Institut Royal du Patrimoine Artistique (IRPA) à Bruxelles possède un atelier de conservation-restauration des verres et peut être de bons conseils pour des interventions en interne ou par des prestataires⁴⁷.

Chaque restauration est documentée, et les éléments sont versés informatiquement sur la fiche d'inventaire de l'objet.

02.3.5 ÉTUDE ET DOCUMENTATION DES COLLECTIONS

Comme mentionné précédemment, le musée doit constituer un conseil scientifique permettant l'expertise des collections dans le cadre de la refonte du parcours permanent, conseillant sur les choix en termes d'acquisitions/prêts/dépôts, validant les contenus du parcours et, plus largement, maintenant un lien fort avec le monde de la recherche en perpétuelle évolution.

Ainsi, le musée est déjà en contact avec des archéologues de l'INRAP spécialistes des verreries forestières, avec des chercheurs de l'unité de recherche TRACES du CNRS basée à l'Université Jean-Jaurès de Toulouse (PCR RHEFOREST), avec des universitaires de toutes périodes, avec des conservateurs de musée correspondant aux thématiques abordées, avec les Archives départementales et municipales, avec l'équipe du CDAT, avec des membres de la famille de Solages (constituée en association), avec des associations du patrimoine et d'archéologie, des collectionneurs et des historiens locaux. En outre, le musée est membre de l'AFAV⁴⁸.

Les travaux de recherche mis en place dans le cadre du présent PSC impliquent, pour l'équipe du musée, de pouvoir y consacrer du temps. Cependant, il faut envisager les sujets de recherches identifiés à l'échelle de deux temporalités :

- **Un temps court**, pour la production du parcours permanent, avec des éléments de recherche très ciblés ;
- **Un temps long** : les contenus réunis pour le parcours seront loin d'avoir épuisés les sujets de recherches identifiés. Aussi des études plus complètes pourront améliorer la connaissance des collections au fil du temps. Des sujets seront proposés à des étudiants dans le cadre de Master ou de Doctorat en partenariat avec l'Université Jean Jaurès de Toulouse ou l'Université Champollion d'Albi.

LES RECHERCHES LIÉES AUX COLLECTIONS

• **Thèmes « verreries de Carmaux et d'Albi »**

Comme évoqué dans l'état des lieux, les objets produits à la verrerie royale entre 1754 et 1862 sont peu connus. En dehors de l'étude archéologique réalisée par Léa Gérardin, cette période nécessite d'entreprendre des recherches pour mieux documenter les objets dans le cadre du futur parcours de visite.

En outre, les productions des XIX^e et XX^e siècles (verreries de Carmaux et VOA), n'ont pas été étudiées. À l'occasion de l'inventaire, une amorce de recherche a permis d'identifier les modèles de certaines bouteilles. Les études disponibles concernant ces verreries

sont essentiellement d'ordre sociologique et politique. La connaissance de la nature des objets et des techniques de production est donc très pauvre.

Quelques pistes repérées :

- Les archives de la famille de Solages
- Les archives de la famille Rességuier-Moffre (Rességuier, propriétaire de la verrerie Ste Clotilde et Moffre, directeur et gendre de Rességuier)
- Concernant la VOA, deux pistes : les archives de Saint-Gobain, jusqu'à récemment actionnaire majoritaire via son ancienne filiale Verralia ; les archives de la CGT ;
- Les Archives départementales disposent également de documents qui n'ont pas été étudiés dans le sens de la connaissance de la production des bouteilles en tant que telle.

47. L'IRPA édite un Vade-mecum spécifique au verre : « Le Verre ancien : principes de conservation et d'entretien », 1986-87 actualisé en 2018 (auteure Chantal Fontaine-Hodiamont)

48. Association Française d'Archéologie du Verre

LES TRAVAUX

• Mobilier archéologique local (CCE)

Ces collections attestent de l'occupation du territoire Carmausin-Ségala depuis le paléolithique inférieur. Elles constituent un patrimoine local inconnu du grand public comme des chercheurs. Le verre est présent dans ces fonds à partir de l'époque gallo-romaine.

Le SRA et le CDAT pourront être également forces de proposition afin de déterminer des sujets de recherches pertinents.

• Thèmes « verreries forestières »

La thèse d'Isabelle Commandré, archéologue, consacrée à l'artisanat du verre en bas Languedoc XVI^e-XVIII^e siècles, constitue un socle de connaissance fondamental pour la valorisation des collections du CCE comme du musée. Toutefois, la production de la verrerie de luxe au décor moucheté ou encore la typologie des verres à jambe n'ont pas fait l'objet d'une étude spécifique alors qu'il s'agit d'objets bien représentés dans les collections publiques et privées en France et à l'étranger.

En outre, certains mobiliers retrouvés sur le site de la « Grosse pierre » (à proximité de Saint-Amans-Soult) semblent révéler une production plus ancienne datant du Moyen-âge, une période qui n'a pas été étudiée jusqu'à présent dans le Languedoc. Actuellement, le musée participe à un Projet Collectif de Recherche sur l'artisanat au sein des forêts du Tarn, piloté par le laboratoire TRACES du CNRS (PCR RHEFOREST).

MIEUX DIFFUSER LA CONNAISSANCE

Lieu de recherches et de diffusion, le musée organise en premier lieu des expositions, mais le partage de la connaissance s'organise par d'autres actions complémentaires :

- la publication systématique d'un **catalogue** à l'occasion des expositions temporaires ;
- la mise en place de **cycles de conférences** ;
- l'accueil de **colloques** (comme ce fut le cas en 2018 avec l'accueil du congrès annuel de l'AFAV) ;
- à plus long terme, la **diffusion en ligne** des objets de la collection (site Occitanie Musées, base Joconde...)

La diffusion des collections passera nécessairement par l'organisation d'une vaste campagne de photographies, prioritairement

UN CENTRE DE DOCUMENTATION FONCTIONNEL

Le musée et le CCE disposent d'un fonds de documentation conséquent comportant :

- des **ouvrages de bibliothèques** et de revues sur l'histoire du verre, la création contemporaine, l'archéologie, l'histoire locale, les métiers du musée... Et des échanges de publications avec d'autres institutions et des abonnements réguliers aux **périodiques**, permettent d'enrichir le fonds ;
- des **fonds documentaires** : iconographie, archives administratives et industrielles (ex. plan de la Verrerie Ste Clotilde...), rapports de fouilles archéologiques.

Les fonds sont inventoriés et classés selon des normes inspirées des médiathèques : chaque document est marqué d'une cote et répertorié sur un fichier Excel. Toutefois ce système trouve ses limites. Nous préconisons :

- une **reprise totale du classement** selon le système Dewey (classement croisé chronologique, géographique et thématique) pour les ouvrages de bibliothèques comme pour le fonds documentaire ;
- une **informatisation** via le logiciel du réseau des médiathèques, uniquement pour les ouvrages de bibliothèques, avec une reprise complète du catalogage.

Les fonds de documentation du musée et CCE seront transférés dans le bâtiment du château avec les bureaux administratifs du personnel et les réserves. Ce centre de documentation reste orienté vers les besoins documentaires internes, ouvert en externe uniquement aux chercheurs et aux étudiants. Les contraintes logistiques et humaines nous incitent à écarter la possibilité d'une ouverture au public. Toutefois, la mise à disposition de ce fonds pour les médiathèques du réseau intercommunal n'est pas à exclure.



Assiette à dessert, faïence de l'Albique | Musée Goya, Sempouchouse, 18ème s. | Musée Ingres Bourdelle : verre à boire soufflé, 17ème s. | Musée du verre

Parcours sur les arts de la table en Occitanie

Le Musée est souvent associé à l'art et à la peinture en particulier. Même si notre patrimoine muséal en Occitanie est très riche en œuvres remarquables de peintres anciens et contemporains célèbres, nous avons choisi en qualité de professionnels des musées, regroupés au sein du réseau Occitanie Musées, de mettre spécialement en valeur des objets liés à l'art de la table issus de nos musées.

Les arts de la table sont en effet bien présents dans les collections, à des niveaux très divers, depuis des objets d'art bourgeois, jusqu'aux objets populaires, mais tous égaux dans leur usage, destinés à consommer des mets et nourritures. C'est leur utilisation de la cuisine à la table que nous proposons de vous faire découvrir. Dans ce premier volet, nous nous intéressons particulièrement à la manière dont ils servent au repas, notamment au repas de fête. Le repas « à la française » étant reconnu au Patrimoine Mondial de l'Humanité, il nous a paru évident d'en donner certains contours matériels. Un second volet à paraître en 2023 traitera plus spécifiquement des usages en cuisine pour la préparation des repas.

Capture d'écran du site de l'association Musées Occitanie

pour les objets et œuvres phares du parcours muséographique mais aussi pour les archives, afin de pouvoir les utiliser dans la scénographie. La création d'une photothèque permettrait une meilleure utilisation des images du musée. Chaque campagne de prise de vue organisée jusqu'alors bénéficiait d'une cession de droits de la part de l'auteur en bonne et due forme.





03 LE PROJET CULTUREL

03.1 UNE POLITIQUE DES PUBLICS

03.1.1 CIBLER LES PUBLICS

Nous rappelons que lorsque le musée rouvrira ses portes, plusieurs années de fermeture se seront écoulées. La reconquête du public passera donc par le public local. Un musée doit en premier lieu être en phase et ancré sur son territoire. Aussi le musée s'attachera à toucher en priorité :

LE PUBLIC SCOLAIRE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL

- par une appropriation du projet dès la phase de travaux avec des actions de médiation adaptée aux différentes tranches d'âge ;
- par un espace dédié dans le parcours (salle de médiation) et un espace d'attente dédié dans l'accueil ou à proximité
- par une offre adaptée : proposition d'une offre d'animations pédagogiques élaborées en amont avec l'Éducation nationale (visites guidées, ateliers pédagogiques), à l'écoute des besoins exprimés par les enseignants, et une tarification incitative.

LE PUBLIC FAMILIAL

- par une appropriation du projet dès la phase de travaux avec des actions de médiation ;
- par des aménagements dédiés (change-bébé dans les sanitaires), accessibilité poussettes et accessibilité du mobilier.
- par une offre adaptée : une programmation structurée et régulière dès l'ouverture, des animations à pratiquer en famille en pensant notamment aux « tout-petits » (3-6 ans), des anniversaires au musée, des points tactiles et un parcours spécifique jeune public, à retrouver en complément dans l'application mobile.

LES PUBLICS DITS « EMPÊCHÉS »

qui n'ont pas l'habitude de visiter les musées : publics défavorisés, en situation de handicap, personnes âgées

- par la mise en place de partenariats avec les structures socio-culturelles du territoire et des actions hors-les-murs ;
- une réflexion sur la mobilité avec le Transport d'Aide à la Demande (TAD) de l'intercommunalité ;
- la mise en conformité du site constituera en soi le premier élément facilitateur.
- par des espaces et du mobilier de repos, éventuellement des tabourets pliables et un fauteuil roulant en prêt à l'accueil
- par des aménagements spécifiques (boucle magnétique mobile à l'accueil, revêtements rugueux)
- par des tarifs adaptés (gratuité pour personnes en situation de handicap, gratuité accompagnateur)
- par une muséographie accessible et intégrant une diversité de supports (points tactiles, sonores, sous titrage des points vidéos ou sonores, contenus adaptés dans l'application mobile)

Dans un second temps, il s'agira bien entendu de cibler un public plus large, ce qui implique de penser autant le site, les bâtiments, ses aménagements, ses parkings, que les activités proposées par le musée.

LE PUBLIC TOURISTIQUE INDIVIDUEL

par une communication massive et adaptée, le multilinguisme, et l'inscription dans des produits touristiques via l'Office de tourisme intercommunal, et plus largement les prescripteurs comme le CDT, les hébergeurs, les commerçants.

LE PUBLIC GROUPES ADULTES

par l'inscription dans une dynamique de réseau en s'appuyant sur les structures corporatives (Comité d'entreprise, Club du 3^e âge, Associations de professionnels...) et des tarifs attractifs (tarif groupe).

03.1.2 UNE DÉCLINAISON D'OFFRES THÉMATIQUES

Nous déclinons ici une offre déployée par thèmes, en rapport avec le futur parcours de visite. Précisons qu'une visite guidée de l'ensemble du parcours en 1h30 sera toujours possible. Chaque offre thématique proposera différents outils adaptés à chaque catégorie de publics, ainsi qu'une visite guidée pour certains publics cibles « groupes » ou « famille ». Nous proposons une nouvelle offre des publics autour de 5 grands thèmes :

SAVOIR-FAIRE



Objectif : valoriser le savoir-faire artisanal, le travail de la main, les métiers d'art, le rapport à l'objet décoratif ou utilitaire, le rapport aux formes, aux couleurs, aux textures, aux effets de la matière verre. Cette visite guidée sera sélective et comprendra uniquement les sections suivantes :

- Section 1 / Mur du temps (notions : composition du verre, couleur, matière – 10 min)
- Section 2 / Verreries forestières (notions sur les usages, fonctions utilitaires/décoratives – 20 min)
- Section 4 / Verrerie royale (notions sur les usages, fonctions utilitaires/décoratives – 15 min)
- Section 5 / Verreries industrielles (notions sur les usages, bousillés, artiste ouvrier, notion artiste/artisan – 20 min)

cibles	type d'activité	
	visite thématique (groupes uniquement)	Activités
famille		Livret-jeu ou appli
Ados (groupes)	x	Atelier créatif adapté
Enfants (anniversaire)	x	Atelier créatif et goûter d'anniversaire
Seniors	x	
Personnes en situation de handicap	 x	
Scolaires (cycle 1 & 2) et crèches	x	Atelier créatif basé sur l'éveil
Publics en difficultés sociales	x	Atelier créatif adapté Projet sur mesure
Autres groupes adultes	x	

VERRE & SCIENCE



Objectif : mettre en avant le matériau verre, sa composition, ses caractéristiques et capacités techniques ; ses usages dans le domaine de la recherche, de l'optique, des communications, du bâtiment... ; les différentes énergies utilisées pour créer du verre depuis l'Antiquité à nos jours ; le développement durable et le recyclage du verre. Cette visite guidée sera sélective et comprendra uniquement les sections :

- Section 1 / Mur du temps (10 min)
- Section 2 / Verreries forestières (usage du bois, contexte de fabrication – 10 min)
- Section 4 / Verrerie royale (utilisation du charbon, évolution des techniques – 10 min)
- Section 5 / Verreries industrielles (du charbon au gaz, évolution des techniques – 10 min)
- Section 6 / Le verre innovant (30 min)

cibles	type d'activité	
	visite thématique (groupes uniquement)	Activités
famille		Livret-jeu ou appli
Ados (groupes)	x	Atelier pédagogique adapté
Seniors	x	
Personnes en situation de handicap	 x	Atelier pédagogique adapté
Scolaires (cycle 3, collège, lycée)	x	Atelier pédagogique adapté Projet éducatif sur mesure
Autres groupes adultes	x	

PATRIMOINE CITOYEN

50 min
à 1h20
durée hors temps d'activité

Objectif : évoquer le volet social avec comme porte d'entrée la révolution industrielle en France au XIXe siècle, ses prémices au XVIIIe, dont le territoire fut l'un des acteurs importants dans la région grâce à l'extraction du charbon. Différents thèmes seront abordés dans cette offre : la lutte de classes, Jean Jaurès, le droit syndical, le droit de grève, le travail des enfants, le rôle des femmes, la création de la VOA, etc. Cette visite guidée sera sélective et comprendra uniquement les sections suivantes :

- Section 3 / Les Solages (évolution du territoire – 10 min)
- Section 4 / Verrerie royale (extraction du charbon, proto-industrie – 10 min)
- Section 5 / Verreries industrielles (évolution des techniques, évolution sociale, grandes grèves, figure de Jean Jaurès, création de la VOA – 30 min)
- En option : découverte de la maquette de la cokerie (transformation du charbon – 30 min)

cibles	type d'activité	
	visite thématique (groupes uniquement)	Activités
Scolaires (collège, lycée)	x	Atelier pédagogique adapté à chaque niveau Projet éducatif spécifique sur mesure
Autres groupes adultes	x	

BOTANIQUE PARC

1h10
durée hors temps d'activité

Objectif : valoriser le Domaine de la Verrerie. Cette offre ne sera proposée qu'une partie de l'année, entre avril et octobre. La construction et l'aménagement du Domaine, ses essences, et un futur parcours « hors les murs » seront les supports de cette offre. Les ateliers proposeront des activités de pleine nature : jardinage, la réalisation d'un herbier, des activités sensorielles. Cette visite guidée sera sélective et comprendra uniquement les sections suivantes :

- Section 3 / Les Solages (évolution du territoire, grandes étapes de l'aménagement du Domaine de la Verrerie – 15 min)
- Section 4 / Verrerie royale (exploitation charbon + activité de production de bouteilles ont façonné le domaine de la verrerie + voir galeries souterraines – 15 min)
- VISITE DU PARC : visite commentée hors les murs à partir des vestiges valorisés et de l'arboretum – 40 min

cibles	type d'activité	
	visite thématique (groupes uniquement)	Activités
Ados (groupes)	x	Atelier adapté
Personnes en situation de handicap	 x	Atelier adapté
Scolaires (tous niveaux)	x	Atelier jardinage adapté à chaque niveau Projet éducatif spécifique sur mesure
Publics en difficultés sociales	x	Atelier adapté Projet sur mesure développé au printemps (création d'un potager collaboratif – centre social, chantier d'insertion)

TRACES

Envoyé en préfecture le 11/07/2023

Reçu en préfecture le 11/07/2023

Publié le 11/07/2023

ID : 081-200040905-20230706-06072023_6-DE

S²LO
1h10
durée hors temps d'activité

Objectif : valoriser les vestiges de l'ancienne verrerie royale et du parc du Domaine de la Verrerie.

- Section 3 / Les Solages (évolution du territoire, grandes étapes de l'aménagement du Domaine de la Verrerie – 10 min)
- Ensemble du parcours intérieur (à la recherche des vestiges de l'ancienne verrerie – 30 min)
- Dans le parc : visite commentée hors les murs à partir des vestiges valorisés – 30 min

cibles	type d'activité	
	visite thématique (groupes uniquement)	Activités
Ados (groupes)	x	Atelier adapté
Personnes en situation de handicap	x	Atelier adapté
Scolaires (tous niveaux)	 x	Atelier pédagogique adapté Projet éducatif sur mesure
Publics en difficultés sociales	x	Atelier adapté

03.2 UNE OFFRE CULTURELLE DIVERSIFIÉE

03.2.1 LES EXPOSITIONS TEMPORAIRES

Les expositions temporaires permettent à la fois de renouveler l'intérêt des publics pour l'établissement et d'apporter un éclairage nouveau sur sa thématique et ses collections. Elles exigent pour les équipes d'effectuer des recherches documentaires et iconographiques ainsi qu'une recherche d'objets et d'œuvres permettant d'illustrer un propos scientifique et historique, soit au sein des collections ou auprès d'autres musées, de galeries, de collectionneurs... Chaque exposition fait l'objet de la réalisation de supports et d'actions de médiation spécifiques et oriente les grandes lignes de la programmation culturelle annuelle. Si elles se doivent d'être attractives, elles ne doivent pas pour autant devenir des attractions fantaisistes déconnectées du propos du musée. Chaque exposition est le prolongement direct du projet scientifique et culturel, elle doit faire sens.

La participation à des co-productions thématiques avec la conservation départementale des musées pourra être poursuivie si elle est en cohérence avec le contenu du musée.

Des expositions hors les murs pourraient être également organisées, en conservant dans la mesure du possible le dispositif du Musée du verre nomade au-delà de la réouverture du site.

LES AXES THÉMATIQUES À DÉVELOPPER

Jusqu'alors, les expositions temporaires privilégiaient la mise en valeur de la création contemporaine, intégrant parfois une confrontation avec des objets témoignant de l'histoire régionale du verre. Nous proposons de rééquilibrer l'offre en adéquation avec le PSC, en intégrant plus fortement l'aspect patrimonial et les questions actuelles (environnement, sujets de société) sans s'interdire d'aborder la création contemporaine.

Une série d'expositions temporaires pourra faire **écho aux 5 sens** (au rythme d'une expo sur ce thème tous les ans ou tous les 2 ans) :

- Verre et parfum (de l'Antiquité à nos jours, le flacon et l'usage du verre pour renfermer les odeurs)
- Verre et goût : aborder ce sens via les arts de la table (vaisselle Verreries forestières à Société des mines de Carmaux) et l'usage de la bouteille pour les vins
- Verre et toucher, une exploration de la matière (lisse, rugueuse, coupante, chaud, froid) par le biais d'objets anciens et d'œuvres contemporaines
- Verre et vue : aborder l'esthétique (joaillerie, transparence, opacité) mais aussi les

sciences, l'optique (observer le très grand et le très petit)

- Verre et son : musique (cristal Baschet), et travail autour du son (artistes intégrant des sons dans les œuvres en verre, travail autour de la vibration)

Des **expositions plus patrimoniales** pourront venir compléter ce premier axe :

- Verre et sacré (rituels funéraires, verre et religions, vitrail)
- Les représentations du verre (photographie, arts graphiques)
- Le verre dans l'architecture
- Les verres naturels
- Verre et sciences (optique, médecine, nouvelles technologies)

Enfin, des expositions moins lourdes à produire pourront être proposées certaines années ou certaines saisons, comme une **monographie** d'artiste ou une **rétrospective** provenant d'un autre musée du verre.

Nous proposons un rythme raisonnable à raison d'une exposition temporaire annuelle **du 2 mai au 15 octobre**. Par souci de maîtrise budgétaire et de gain de temps, les expositions les plus ambitieuses seront proposées les années hors biennale des verriers.

ALLER PLUS LOIN AVEC LE MUSEE-MINE

Outre le parcours thématique PATRIMOINE CITOYEN, il serait possible d'aller plus loin encore avec le Musée-Mine et proposer :

- Une politique commune de valorisation pouvant se traduire par la mise en place de **cycles d'expositions temporaires co-construites sous forme de diptyque** présenté simultanément dans les deux sites. Ces expositions pourraient tout aussi bien aborder des contenus historiques sur le thème de la révolution industrielle, des luttes de classes, notamment par le biais de la photographie, de l'architecture... Ou encore des expositions d'art contemporain, jouant du contraste et des oppositions qu'inspirent les deux matériaux : sombre/clair – ombre/lumière – noir/blanc - terre/ciel.
- Des offres commerciales comme par exemple : la vente d'un ticket unique, le ticket « INDUS », des tickets communs pour les expositions temporaires en deux volets. Nous proposerons un calibrage des périodes et des horaires d'ouverture des deux sites, sinon identique, compatibles.



Musée-Mine départemental, photo Département du Tarn

03.2.2 LES ÉVÉNEMENTS

UNE PROGRAMMATION THÉMATIQUE

La mise en place d'une programmation culturelle en parallèle des expositions temporaires et de l'offre de médiation contribue à diversifier et fidéliser les publics du musée, en le présentant sous un jour inédit, parfois surprenant. Elle contribue au développement de la fréquentation du site, notamment en influant sur l'image du musée, perçu comme un **espace d'expression artistique, ouvert, vivant et dynamique**.

Nous préconisons donc de concevoir une programmation événementielle en lien avec la thématique de l'exposition temporaire annuelle qui pourra prendre la forme de cycles de conférences, projections au cinéma, concerts, rencontres autour des techniques de création de verre, lectures, dégustations...

En outre, le musée participera aux grands rendez-vous nationaux tels que la Nuit Européenne des Musées ou les Journées Européennes du Patrimoine en proposant un accès gratuit au musée. Cependant, le musée ne participera plus à des événements nationaux si aucune programmation particulière n'est prévue (le musée participait auparavant aux journées nationales de l'archéologie ou à la Fête de la science sans pour autant proposer d'activités spécifiques en lien avec le thème de l'événement).

MAINTENIR LA BIENNALE DES VERRIERS ET LE PRIX DE LA JEUNE CRÉATION ?

La question du maintien de ces événements se pose alors que le volet centre d'art de l'établissement n'est pas voué à perdurer. Si le prix, qui consiste pour rappel en une bourse attribuée à un projet porté par un jeune artiste (cf. page 23 du bilan), est totalement ancré dans la politique de soutien à la création portée par le volet Centre d'art au même titre que les résidences d'artistes dans l'ancien atelier, la Biennale des Verriers est, elle, un événement dont la portée se mesure au-delà de l'établissement lui-même.

Contrairement au prix (seulement 2 éditions menées à leur terme), la Biennale a eu le temps de s'ancrer dans le paysage culturel régional depuis sa création en 2003. Elle est connue comme un salon des arts du verre en soi, elle continue d'ailleurs d'exister malgré la fermeture du musée. Elle n'apparaît pas aux yeux du grand public comme une des propositions du Musée mais comme un événement à part entière, indépendant du musée. Dans les enquêtes menées auprès du public de la Biennale, on constate qu'elle est d'ailleurs plus renommée que le musée lui-même.

Nous préconisons de maintenir la Biennale des verriers comme un événement phare organisé par le musée, à condition que les moyens humains soient en adéquation avec le poids de l'événement dans la charge de travail de l'équipe du musée.



03.3 LA PROMOTION DU MUSÉE

03.3.1 UN MUSÉE DE CARACTÈRE

UN MUSÉE, UNE IDENTITÉ, UNE PERSONNALITÉ

Le premier enjeu de la communication au sein d'un musée consiste à lui donner une identité, une personnalité, de la singularité, du relief, traduisant directement le concept du musée en messages visuels et rédactionnels.

UNE COMMUNICATION EN COHÉRENCE AVEC LE FOND ET LA FORME

La communication du musée devra donc être conçue en adéquation avec le fond, le propos du musée, ses contenus scientifiques et culturels, ses objectifs. Elle devra également être en cohérence avec la scénographie du musée : harmonie des typographies, des couleurs et des choix graphiques. Les supports de communication du musée devront refléter l'identité des lieux, la singularité de ce musée. Cette traduction sera à concevoir également au travers d'un **nouveau logo**.



un musée vivant



Divers logos depuis 2010

03.3.2 UN NOUVEAU NOM POUR LE MUSÉE

L'identité du musée passe en premier lieu par son nom. En 2012, lors d'un premier projet scientifique et culturel, le nom de « **Musée/Centre d'art du verre** » a été choisi, et un nouveau logo réalisé, avec l'idée de souligner la fonction « centre d'art, de création » d'un établissement vivant.

Force est de constater que cette dénomination n'est plus d'actualité au vu des orientations prises dans ce nouveau PSC. L'aspect « Musée et Centre d'art » brouille les pistes et n'accroche pas le public.

Nous préconisons donc de renommer le musée de façon plus claire et en adéquation avec son propos : les collections nous parlent d'un matériau, d'un territoire, et d'hommes et de femmes qui jalonnent l'histoire. La dénomination « **Musée du Verre** » semble être la plus appropriée bien que plusieurs musées du verre existent à travers l'Hexagone. Un sous-titre pourrait donc venir caractériser le propos du musée et/ou son ancrage territorial. Cette réflexion pourrait être menée de façon collaborative avec les élu·es et les citoyen·nes pendant la phase de travaux.

DES SUPPORTS ADAPTÉS AUX CIBLES

Le plan de communication sollicitera des « messagers » : les rédactions de la presse, radio, télé, les réseaux sociaux, les plateformes de vidéos en ligne, les réseaux constitués d'affichage urbains et de distribution de supports, les commerces de proximité, l'office de tourisme de territoire, le comité départemental du tourisme, le comité régional du tourisme, les tours opérateurs, les autocaristes, etc. Il prévoira pour cela la réalisation de supports de communication adaptés à ces cibles (dossiers de presse, dépliants, affiches, photos, vidéos, encarts presse, panneaux de signalisation routière, panneaux touristiques). Soulignons l'importance de disposer d'images et de vidéos professionnelles et de qualité. Dans un monde où l'image et la vidéo ont pris une importance considérable, il est primordial de disposer de cette matière première.



Site internet du Musée du Verre en 2023

DES RÉSEAUX SOCIAUX INDISPENSABLES

Le musée est déjà très actif dans le domaine des réseaux sociaux (Compte Facebook : 4 440 abonnés, Compte Instagram : 1 363 abonnés) mais bien communiquer sur les réseaux sociaux s'avère très chronophage, tout comme la gestion de l'ensemble de la communication du musée.

DES MISSIONS NÉCESSITANT UN PERSONNEL DÉDIÉ

Le service a longtemps bénéficié d'un agent dédié à ces missions (avec la programmation événementielle) et pu faire ainsi l'économie d'un webmaster ou d'un graphiste pour tous ses supports de communication. Nous préconisons de réintégrer un poste dédié à cet aspect promotionnel dans l'équipe dès la phase travaux : un plan spécifique pourrait ainsi être élaboré pour accompagner cette période de mutation jusqu'à la réouverture du musée.

UN NOUVEAU SITE INTERNET À PRÉVOIR

Le musée dispose d'un site internet, créé en 2012, vieillissant, techniquement limité et ne répond pas aux critères actuels de responsive web design pour un total accès sur terminaux mobiles tous formats.

Il est cependant très consulté et bien référencé sur les moteurs de recherche. Il constitue un outil essentiel de la stratégie de communication du musée. Il est souvent la première impression qui provoquera l'envie de visiter le musée.

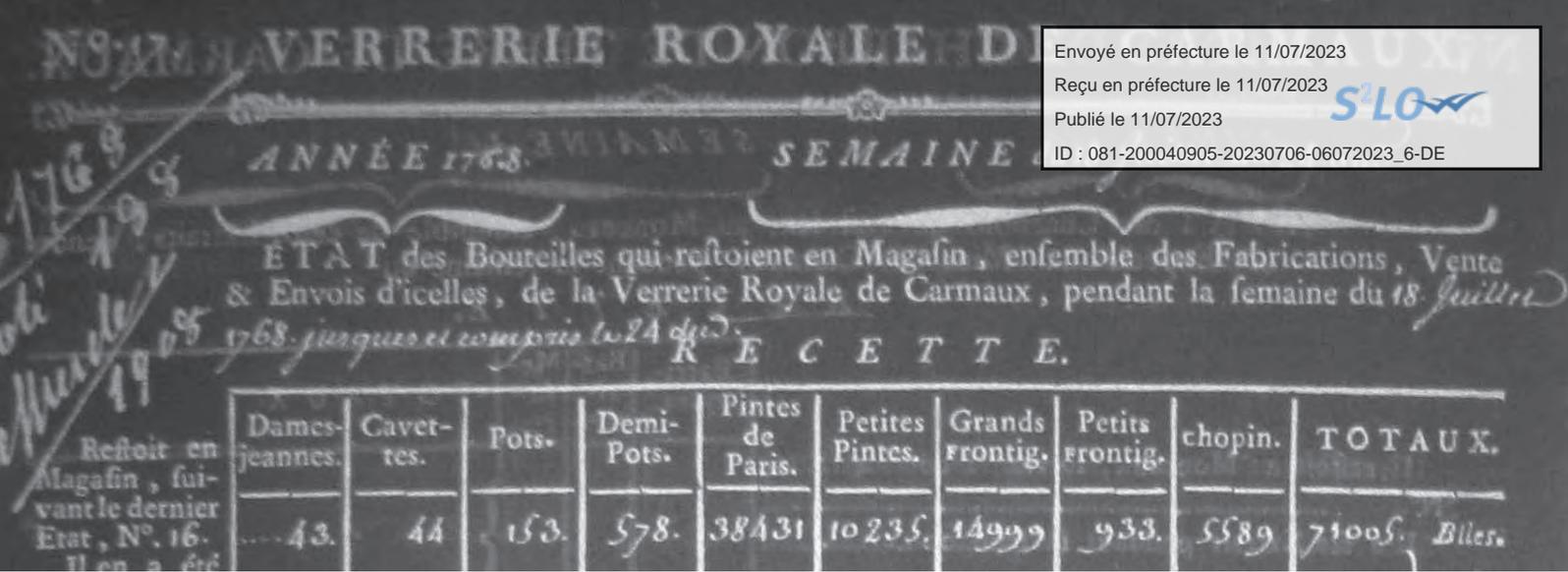
Une refonte complète du site internet devra être prévue en amont de la réouverture du futur musée, en fonction de sa nouvelle identité graphique.



Un autre « réseau », semblable à une toile : les galeries de mines du Domaine de la Verrerie en 1769, plan conservé aux AMC.



Groupe de femmes de la Verrerie Sainte-Clotilde, Carmaux, 1889



Livre de comptes de la Verrerie Royale de Solages, 1768, ADT

04 LE FUTUR ÉQUIPEMENT ET SES MOYENS

04.1 LE FONCTIONNEMENT DU MUSÉE

04.1.1 HORAIRES D'OUVERTURE ET POLITIQUE TARIFAIRE

Les périodes et horaires ont été étudiés de sorte à ce qu'ils soient compatibles avec le musée-mine, rendant possible la mise en œuvre d'actions communes.

D'après les statistiques de fréquentation du site qui était ouvert jusqu'alors seulement six mois par an, et d'après la fréquentation des sites du territoire ouverts à l'année, la fréquentation du nouveau musée sera élaborée pour trouver le juste équilibre permettant d'accueillir à la fois un public scolaire et de groupes (toute l'année hors été) mais aussi un public individuel très présent sur la période estivale et les week-ends. Afin que l'équipe du musée puisse mettre en œuvre une offre des publics riche et cohérente, nous projetons **une ouverte à l'année** constituée de trois saisonnalités avec une **période de fermeture de Noël à fin janvier**, permettant notamment les interventions sur les vitrines (rotation des collections, ménage de l'intérieur des vitrines...) et la maintenance des différents équipements (dispositifs numériques, éclairage...).

3 PÉRIODES D'OUVERTURE ANNUELLE :

Période 1	Période 2	Période 3
Novembre-décembre Février-mars	Avril, mai, juin Septembre-octobre	Juillet-août
Ouverture pour les individuels du mercredi au dimanche de 10h à 12h30 et de 14h à 18h	Ouverture pour les individuels du mardi au dimanche de 10h à 12h30 et de 14h à 18h	Ouverture pour les individuels du lundi au dimanche de 10h à 12h30 et de 14h à 18h
Ouverture pour les groupes sur réservation	Ouverture pour les groupes sur réservation	Ouverture pour les groupes sur réservation

Fermeture annuelle du site : du 24 décembre à fin janvier et le 1^{er} mai.

Ces trois périodes sont adaptées aux attentes des différents publics ciblés, et cohérentes avec les moyens humains qui pourront être dédiés au fonctionnement du musée. Elles offrent la possibilité d'un accueil et d'un travail de fond avec les groupes scolaires et adultes pendant onze mois sur douze, tout en répondant aux attentes des visiteurs individuels avec une ouverture sur l'ensemble des week-end et des périodes de vacances scolaires (en dehors des congés de Noël). Cette nouvelle répartition saisonnière permettra de mieux équilibrer les flux de fréquentation sans effet « bouchon ».

TARIFS

La nouvelle grille proposée tend à prévoir des tarifs abordables et simplifiés, pour garantir un accès à tous. Pour des raisons pratiques, il nous a semblé préférable de fixer un plein tarif unique pour les adultes individuels comprenant le parcours permanent et l'exposition temporaire, que cette dernière soit en cours ou non, et de proposer un système d'abonnement pour les personnes qui souhaitent venir plusieurs fois dans l'année.

Cette politique tarifaire est basée sur un accès plus facile des jeunes publics (gratuit jusqu'à 18 ans, demi-tarif pour les étudiants et demandeurs d'emploi) et sur une meilleure valorisation de la médiation (valorisation des activités réalisées en plus de la visite simple : visite guidée, atelier...).

Nous préconisons par ailleurs une gratuité pour tous les publics au moment de la réouverture, sur une période d'un mois, ou plus, si les élu-es se positionnent en faveur de cette mesure. De la même façon, de nombreux musées ont institué la gratuité le 1er dimanche du mois. Les élu-es devront délibérer à ce sujet.

Envoyé en préfecture le 11/07/2023

Reçu en préfecture le 11/07/2023

Publié le 11/07/2023

ID : 081-200040905-20230706-06072023_6-DE



Tarifs	Publics	Modalités
ACCÈS AU MUSÉE ET À L'EXPOSITION TEMPORAIRE		
Plein tarif 6 €	Adultes individuels	Visite libre du parcours permanent et/ou de l'exposition temporaire
Gratuit	Enfants individuels (moins de 18 ans) Adultes et enfants en situation de handicap Carte ICOM Accompagnateurs groupe enfants Professionnels du verre	Visite libre du parcours permanent et/ou de l'exposition temporaire
Demi-tarif 3 €	Etudiants, demandeurs d'emploi	Présentation d'un justificatif de moins de 6 mois ou de l'année universitaire en cours
Tarif réduit 5 €	Groupes d'adultes	A partir de 12 personnes / visite libre
Pass annuel 12 €	Individuels	Visite libre du parcours permanent et/ou de l'exposition temporaire
SUPLÉMENTS		
Supplément visite guidée 3 €	pour groupes adultes pour groupes scolaires ou périscolaires	sur réservation préalable
Supplément atelier pédagogique 5 €	pour groupes	sur réservation préalable
parcours pédagogique	pour groupes scolaires	sur mesure

La réservation des activités pédagogiques et des visites guidées pour les groupes s'effectuera directement auprès de l'accueil du musée pour que la formule choisie s'ajuste au mieux aux besoins des groupes. Pour les publics individuels, une billetterie en ligne et/ou via l'Office de tourisme permettrait de faciliter l'accès au musée et éviter l'attente en cas de flux important de visiteurs.

04.1.2 UNE BOUTIQUE ÉTHIQUE

La boutique d'un musée est un service à ne pas négliger, car en étant source de recettes significatives. Elle incarne aussi le prolongement du propos du musée, et des valeurs que souhaite véhiculer la Communauté de communes.

L'agencement de la future boutique et son mobilier devront permettre au visiteur de prendre le temps de regarder, de chercher, d'ouvrir un livre... Sans être incommodé par le flux des visiteurs qui s'apprentent à emprunter le parcours de visite. Donc, tout en étant situé au sein de l'espace accueil-billetterie, l'accès à l'espace boutique se fera à la fin de la visite du parcours, tout en laissant une possibilité d'accès direct pour des publics qui se rendent au musée uniquement pour effectuer un achat dans la boutique.

Les produits proposés à la vente répondront à des valeurs éthiques en matière de développement durable : normes environnementales et sociales, favorisant les circuits courts au niveau local.

Les produits devront être diversifiés, on pourra y trouver des objets en verre réalisés par des artisans mais également d'autres types de produits aux matériaux et fonctions diverses, toujours en lien avec le propos scientifique et culturel du musée.

Le verre en tant que matériau 100% recyclable indéfiniment sera mis en avant avec une gamme de produits qui jouera de cette capacité.

Autre exemple, en lien avec le parcours « hors les murs » du parc, une gamme de produits pourra évoquer la nature, les plantations...

Chaque exposition temporaire devra également être accompagnée d'une réciprocity commerciale en boutique, outre le traditionnel catalogue, différents objets évoquant le thème de l'exposition en cours de programmation seront proposés à la vente (Cartes postales, carnets, objets en verre...).

L'espace comportera une section librairie aux contenus diversifiés à destination du jeune public et des adultes, curieux ou amateurs d'art, dont l'agencement sera conçu de sorte à ce que la consultation soit confortable pour les petits et les grands. Les éditions du musée seront réalisées en papier recyclé certifié FSC.

Une sélection de produits locaux pourra être mise en place avec le concours de l'Office de tourisme afin d'inviter les visiteurs à découvrir les savoir-faire du Carmausin-Ségala.

Une communication des valeurs écoresponsables sera clairement visible pour le visiteur au sein de l'espace boutique.

04.1.3 UNE ORGANISATION TRANSVERSALE DES MISSIONS

Placée sous la direction de l'attachée de conservation, la mise en œuvre des missions s'effectuera de façon à favoriser le décloisonnement en mettant à profit toutes les compétences et les métiers de chaque agent interne au musée comme ceux des services ressources de la collectivité : service technique, communication et administration générale, tourisme, action sociale, enfance-jeunesse, développement économique.

Nous proposons d'organiser le travail en trois pôles de compétences répartis entre chaque agents de façon décloisonnée.

Chaque agent (permanent ou saisonnier) devra être en mesure d'occuper tous les postes indispensables au fonctionnement du musée : ouverture/fermeture du bâtiment, accueil des visiteurs, billetterie, boutique, médiation. Ce principe nécessite la formation de l'équipe entière sur chaque poste mais sera indispensable aux rotations qui s'avèreront nécessaires pour une ouverture à l'année et les week-ends.

Management d'équipe - Pilotage - gestion du site mise en œuvre PSC		
Conservation	Inventaire, régie des oeuvres, montage expo, entretien des bâtiments...	Service technique 3CS
Publics	Actions/projets de médiation régie de recettes, boutique, accueil	Service enfance Service action sociale Service comptabilité Office de tourisme
Administration	Communication Secrétariat Évènementiels Mécénat	Service adm./ Com Service Comptabilité Service technique Office de tourisme

04.1.4 ESTIMATION DES BESOINS HUMAINS

Les besoins sont exprimés en **équivalent temps plein** annuel et non nécessairement en nombre d'agents. Ils sont pondérés en fonction des tâches principales à effectuer. Mais la transversalité rythmera l'organisation du travail au sein de l'équipe : par exemple, la personne en charge de la conservation ou celle en charge de l'administration, sera amenée à renforcer le service des publics autant que nécessaire. La réciprocité s'appliquera pour les missions de conservation à l'occasion de la production d'une exposition temporaire par exemple. Cette organisation nécessite une **grande polyvalence des agents** en poste, et la **présence sur site de l'ensemble de l'équipe**.

Ces besoins constituent un **minimum** afin de remplir l'ensemble des missions du musée et d'assurer l'ouverture, et les animations proposées aux différents publics.

	Permanents
Direction	1
Conservation	1
Publics	3.5
Communication / Programmation	0.5
TOTAL	6
	Saisonniers
Service des Publics / Accueil	1 sur la période estivale (2 mois), 1 sur la période mi-saison + été (6 mois)

• Amplitude horaire période 3 - été :

Le musée est ouvert en juillet et août tous les jours de 10h à 12h30 et de 14h à 18h. Ouvrir en continu nécessiterait un poste de plus dans l'équipe. Nous préconisons dans un premier temps d'accueillir le public sur les mêmes horaires que le reste de l'année mais 7 jours sur 7.

> dans la mesure du possible, 3 agents en permanence : 1 agent d'accueil, 1 saisonnier et 1 médiateur

04.1.5 FRÉQUENTATION ET BUDGET SUR 5 EXERCICES

D'après la base de fréquentation du site constatée jusqu'à présent sur les 10 années d'exploitation précédentes, sur 6 mois d'ouverture (variant de **8 000 à 11 000 visiteurs**), un objectif de fréquentation de **17 000 visiteurs** lors de l'année 1 d'ouverture est un point de départ raisonnable, avec une montée en puissance progressive en fonction de la qualité des expositions et de l'offre globale.

Le musée-mine voisin enregistrait avant travaux une moyenne de 20 000 visiteurs par an.

Une stabilisation de la fréquentation interviendra naturellement en année 4, et l'évolution pour les années suivantes dépendra de l'attention particulière qui sera donnée aux thèmes des expositions temporaires qui relanceront l'intérêt d'un large public.

Il faut s'attendre à des pics de fréquentation dus à la réouverture du lieu, aux choix des thématiques des expositions temporaires, à l'organisation de la Biennale ou pendant les périodes d'affluence estivale.

	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
Nombre de visiteurs	17 000	16 000	18 000	17 000	17 000

RÉPARTITION SELON LA SAISONNALITÉ

• Amplitude horaire période 1 - hiver :

Le musée est ouvert en novembre, décembre, février et mars du mercredi au dimanche, de 10h à 12h30 et de 14h à 18h. Il doit pouvoir accueillir les groupes pour les visites et ateliers en semaine, mais aussi permettre aux individuels de visiter en semaine et surtout le week-end.

Les deux agents d'accueil travaillent en alternance 1 week-end sur 2. Les deux médiateurs viennent en renfort 1 week-end sur 3, en alternance avec l'équipe administrative qui vient en renfort 1 week-end par mois.

> en semaine : 2 agents d'accueil

+ 2 médiateurs pour groupes

> le week-end : 1 agent d'accueil

+ 1 médiateur ou 1 agent administratif

• Amplitude horaire période 2 – mi-saison :

Le musée est ouvert en avril, mai, juin, septembre et octobre, du mardi au dimanche, de 10h à 12h30 et de 14h à 18h. Le musée doit pouvoir accueillir les groupes pour les visites et ateliers en semaine, mais aussi permettre aux individuels de visiter en semaine et surtout le week-end.

Les deux agents d'accueil travaillent en alternance 1 week-end sur 3. Les deux saisonniers à mi-temps permettent de renforcer l'accueil mais aussi la médiation. Les médiateurs viennent en renfort 1 week-end sur 3, en alternance avec l'équipe administrative qui compense selon les besoins.

> dans la mesure du possible,

3 agents en permanence : 1 agent

d'accueil, 1 saisonnier et 1 médiateur

	Année 1 2027	Année 2 2028	Année 3 2029	Année 4 2030	Année 5 2031
Dépenses					
dépenses administratives					
assurance bâtiments	3 000	3 100	3 200	3 300	3 400
assurance collections	6 000	6 500	7 000	7 500	8 000
frais administratifs divers	40 000	41 000	42 000	43 000	44 000
frais fluides	35 000	36 000	37 000	38 000	39 000
frais entretien des bâtiments	10 000	10 000	10 500	10 500	11 000
charges de personnel					
emplois permanents (6 puis 7)	200 000	230 000	230 500	240 000	240 000
emplois saisonniers (2 puis 1,5)	20 000	18 000	18 000	18 500	18 500
emplois mutualisés autres services (entretien des locaux)	10 000	10 000	11 000	11 000	12 000
charges de programmation					
expo annuelle	0	23 000	7 000	20 000	10 000
interventions événements	10 000	15 000	15 000	15 000	15 000
frais de déplacement, hébergement	1 000	1 500	1 000	2 000	1 500
scénographie, signalétique	1 000	5 000	2 000	5 000	2 000
communication, diffusion, édition	10 000	20 000	15 000	20 000	15 000
réception, prestation	5 000	10 000	5 000	10 000	5 000
biennale des verriers	85 000	0	90 000	0	90 000
TOTAL	436 000	429 100	494 200	443 800	514 400
(NB : 365 735€ en 2018, ouv. 6 mois)					
Recettes					
autofinancement direct					
produits des droits d'entrée	59 500	56 000	60 000	56 000	59 500
produits boutique	25 500	22 000	26 000	22 000	25 500
produits biennale	23 500	0	23 500	0	23 500
partenaires					
Région	15 000	5 000	15 000	5 000	15 000
département	5 500	3 000	5 500	3 000	5 500
état					
partenaires privés	2 000	0	2 000	0	2 000
autofinancement 3CS	305 000	343 100	362 200	357 800	383 400
TOTAL	436 000	429 100	494 200	443 800	514 400
Nombre de visiteurs estimés/an (N.B. Panier moyen entrées à 3,5€ Panier moyen boutique à 1,5€)	17 000	16 000	18 000	17 000	17 000

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 - Situation géographique

Annexe 2 - Le territoire du Carmausin-Ségala

Annexe 3 - Dossier d'inventaire thématique « habitat et production » : le site de l'ancienne verrerie de Carmaux et château de Solages (Blaye-les-Mines), Sonia Servant, CAUE du Tarn

Annexe 4 - Rapport de recherches sur le bâti de la verrerie, Stéphane Palaude, avril 2023

Annexe 5 - État des lieux des bâtiments actuels

Annexe 6 - L'accueil du public

Annexe 7 - Les expositions temporaires

Annexe 8 - L'atelier verrier

Annexe 9 - La fréquentation du musée

Annexe 10 - Les ressources financières

Annexe 11 - Les vestiges à valoriser

Annexe 12 - Synopsis détaillé du futur parcours

Annexe 13 - Récapitulatif des interventions nécessaires sur le bâti existant et leur destination

Annexe 14 - Liste des membres du conseil scientifique

Envoyé en préfecture le 11/07/2023

Reçu en préfecture le 11/07/2023

Publié le 11/07/2023

ID : 081-200040905-20230706-06072023_6-DE



Ce Projet Scientifique et Culturel a été rédigé par Laurence Marchand, directrice du Musée du Verre, assistée de l'équipe du musée : Karine Boudet et Christel Martinez, et conseillée par Brigitte Benneteu, conservatrice honoraire des musées du Tarn.

Juin 2023